

Nº 92F0029XDF, 92F0030XDF et 92F0032XDF à 92F0040XDF au catalogue

Fichiers numériques des limites et Fichiers numériques cartographiques Recensement de 1996

Guide de référence

STATISTIQUE CANADA

GEO

STATISTICS CANADA



Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de ce produit et des services et statistiques connexes doit être adressée au centre régional de consultation de Statistique Canada à :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

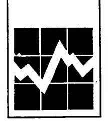
Un numéro d'appel sans frais est offert **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur du secteur d'appel local** des centres régionaux de consultation.

Demandes de renseignements (Canada)	**1 800 263-1136**
Appareil de télécommunications pour malentendants (Canada)	**1 800 363-7629**
Commandes seulement (Canada et États-Unis)	**1 800 267-6677**

Vous pouvez également visiter notre site sur le World Wide Web : http://www.statcan.ca

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

Fichiers numériques des limites et Fichiers numériques cartographiques Recensement de 1996

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

Avril 1997

Guide de référence des produit n° 92F0029XDF, 92F0030XDF, 92F0032XDF à 92F0040XDF au catalogue

Ottawa

This reference guide is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf dans les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques de 1996

- *Un fichier numérique cartographique pour les secteurs de dénombrement est disponible pour la première fois.*

- *Les fichiers numériques cartographiques sont généralement cohérents pour tous les niveaux géographiques normalisés. En 1991, seuls les fichiers numériques des limites étaient cohérents.*

- *Les fichiers numériques cartographiques de 1996 comprennent une couche de données cartographiques distincte assurant une meilleure couverture des lacs et des cours d'eau intérieurs (sous forme de polygones).*

- *Un fichier numérique cartographique pour les régions de tri d'acheminement déclarées par les répondants au recensement est disponible pour la première fois.*

- *Certains fichiers numériques cartographiques sont offerts en deux versions : la première convient à la production de cartes du pays à petite échelle, la seconde aux cartes à grande échelle.*

- *Les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques sont cohérents avec les fichiers du réseau routier (autre produit géographique donnant les rues, les voies ferrées, l'hydrographie et d'autres traits physiques, ainsi que le nom de ces traits et des rues).*

- *Les fichiers numériques des limites sont semblables au produit de 1991.*

L'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada a été fournie en partie par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada.

TABLE DES MATIÈRES

1. À propos de ce guide

Le présent guide est destiné à tous ceux qui utilisent un ou l'autre ou tous les produits de la série des Fichiers numériques des limites / Fichiers numériques cartographiques. Les fichiers numériques cartographiques étant dérivés des fichiers numériques des limites, chaque section donne des renseignements sur les fichiers numériques des limites, puis les complète par des informations se rapportant aux fichiers numériques cartographiques.

La section *Vue d'ensemble* fournit des renseignements généraux sur la gamme des produits, notamment les décrit et expose la méthodologie qui a servi à les créer.

La *Section 3* explique en détail comment les limites des **secteurs de dénombrement** (SD) ont été créées et la qualité des données correspondantes. Les SD sont les plus petites unités géographiques pour lesquelles on possède habituellement des données du recensement. Les limites numériques des autres unités géographiques normalisées résultent de l'agrégation des SD. L'énoncé sur la qualité des données fournit à l'utilisateur l'information dont il a besoin pour déterminer si les données conviennent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les spécifications techniques précisent la configuration du système, le mode d'installation, la description des enregistrements et la taille des fichiers (en octets). Il convient de noter que la combinaison de lettres minuscules et majuscules pour les noms des fichiers et la description des enregistrements décrits à la section des spécifications techniques ne correspond pas nécessairement aux combinaisons de lettres minuscules et majuscules dans le produit. La taille des fichiers pourra différer légèrement des renseignements fournis dans les tableaux à cet effet.

Chacune des dix sections subséquentes porte sur un niveau géographique pour lequel existe un fichier numérique des limites (ou un fichier numérique cartographique) standard. Dans le contenu et les spécifications techniques du produit, on aborde les aspects suivants : nombre d'unités géographiques, nombre de polygones, format du code géographique, disposition des enregistrements. Le cas échéant, on y trouvera aussi une description de la méthode de dérivation ou les considérations spécifiques à chaque fichier en ce qui concerne la qualité des données.

Le glossaire donne une brève définition des termes et des concepts géographiques. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans le Dictionnaire du recensement de 1996 (n° 92-351-XPF au catalogue).

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels spécifiques existants permettent d'utiliser les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques. L'utilisateur est prié de communiquer avec le distributeur du logiciel concerné pour obtenir plus de renseignements à cet égard. Statistique Canada tient une liste à jour des distributeurs en mesure de fournir les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques dans un format utilisable par leur logiciel. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour plus d'information.

Ce guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données, advenant le cas où les observations de l'utilisateur divergent des caractéristiques décrites. Bon nombre de codes géographiques et de valeurs quantitatives qu'on retrouve dans le guide ont été transcrits d'un écran d'ordinateur ou de rapports internes, et saisis à la main. Tous les efforts possibles ont été déployés pour contrôler soigneusement le produit. Néanmoins, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données.

2. *Vue d'ensemble*

2.1. Introduction

Les Fichiers numériques des limites (FNL) / Fichiers numériques cartographiques (FNC) de 1996 est une série de produits décrivant les limites des unités géographiques normalisées. Ce guide emploie les termes niveaux géographiques normalisés et unités géographiques normalisées pour désigner les niveaux géographiques définis dans la *Classification géographique type (CGT)* ainsi que les niveaux géographiques établis spécifiquement aux fins de la collecte et de la diffusion des données du recensement. L'*Annexe A* de ce guide illustre la hiérarchie des niveaux géographiques normalisés.

La série inclut aussi les fichiers numériques cartographiques pour deux niveaux géographiques non-normalisés, nommément les régions de tri d'acheminement (déclarées par les répondants au recensement) et les circonscriptions électorales fédérales selon l'ordonnance de représentation de 1996.

Les fichiers numériques des limites donnent les limites officielles utilisées lors du Recensement de 1996, limites qui se prolongent souvent en ligne droite sur les étendues d'eau. Dans les fichiers numériques cartographiques, ces limites ont été modifiées afin de suivre le littoral canadien, y compris les principales îles. Les fichiers numériques cartographiques comprennent une couche distincte de données cartographiques représentant les lacs, quelques rivières et quelques estuaires. On peut se servir de cette couche de données «hydrographiques» pour ajouter des repères lors de la réalisation des cartes ou de l'affichage des limites. Les limites et les étendues d'eau sont présentées sous forme de polygones.

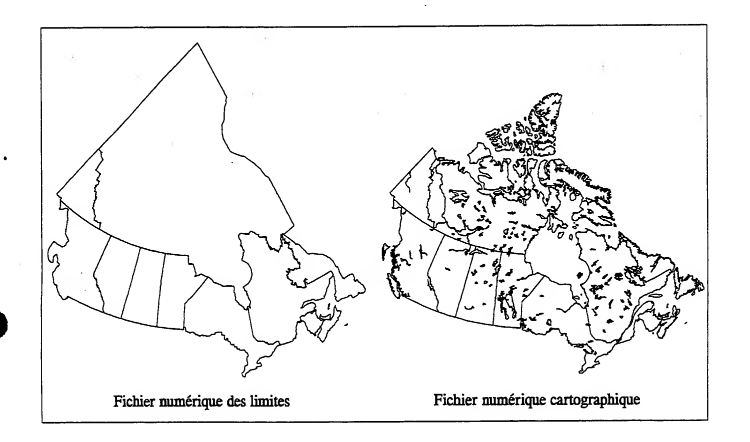
Il existe un fichier numérique des limites et un fichier numérique cartographique pour les unités géographiques normalisées qui suivent :

- provinces et territoires (n° 92F0029XDF au catalogue);
- circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) (n° 92F0030XDF au catalogue);
- divisions de recensement (n° 92F0032XDF au catalogue);
- subdivisions de recensement (n° 92F0034XDF au catalogue);
- subdivisions de recensement unifiées (n° 92F0033XDF au catalogue);
- régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement (y compris les régions métropolitaines de recensement primaires et agglomérations de recensement primaires) (n° 92F0035XDF au catalogue);
- secteurs de recensement (n° 92F0036XDF au catalogue);
- localités désignées (no 92F0038XDF au catalogue);
- régions urbaines (no 92F0037XDF au catalogue);
- secteurs de dénombrement — la plus petite unité géographique pour laquelle les données du recensement sont généralement disponibles (n° 92F0040XDF au catalogue).

Ce guide de référence renferme aussi les renseignements relatifs au fichier numérique cartographique pour les régions de tri d'acheminement (déclarées par les répondants au recensement) (n° 92F0039XDF au catalogue). D'autre part, le fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (n° 92F0031XDF au catalogue) est accompagné de son propre guide puisque ce produit a été créé à partir d'une méthodologie tout à fait distincte de celle décrite ici.

La figure qui suit illustre la différence entre le FNL et le FNC (limites et couche de données hydrographiques) national pour les provinces et territoires.

Figure 1. Cartes de FNL et de FNC du Canada



2.2. Objet du produit

Les fichiers numériques des limites ont été créés en prévision du recensement de la population de 1996. Environ 25 000 cartes ont été tracées automatiquement au moyen d'une version précensitaire du fichier numérique des limites des SD, et approximativement 4 300 cartes de référence des SD ont été produites automatiquement avec la version finale du fichier numérique des limites des SD.

Les fichiers numériques cartographiques ont été créés pour faciliter l'élaboration de cartes thématiques et l'analyse spatiale des données du Recensement de 1996, surtout dans les cas où l'on avait besoin de rives réalistes.

Avec le logiciel approprié, les fichiers numériques cartographiques fournissent le cadre de travail nécessaire à la cartographie informatisée servant dans diverses applications comme l'examen de l'utilisation des terres, les études démographiques ou la recherche sociale, économique et commerciale. Les fichiers numériques des limites ne conviennent pas à la cartographie ou à l'affichage quand on a besoin d'un tracé réaliste du rivage. Néanmoins, certains utilisateurs peuvent préférer ces limites officielles, en particulier s'ils disposent eux-mêmes d'un tracé numérique des rivages.

2.3. Méthodologie

Fichiers numériques des limites

Aux fins du recensement, le Canada est divisé en petites régions appelées «secteurs de dénombrement» ou SD. Les secteurs de dénombrement sont délimités de manière à respecter les unités géographiques de niveau supérieur. Les 49 361 secteurs de dénombrement du Recensement de 1996 peuvent donc être considérés comme les «blocs de construction» des autres unités géographiques normalisées.

Il était nécessaire de créer les limites numériques des SD en vue des activités de collecte précédant le Recensement de 1996. Le fichier numérique final des limites des SD résulte d'une série de «mises à jour» du fichier initial, réparties sur une période de trois ans.

Diverses méthodes ont servi à créer le fichier des limites des SD, selon que les SD étaient ou non couverts par un fichier du réseau routier. Statistique Canada possède un fichier numérique du réseau routier pour la plupart des grands centres urbains (et quelques centres de plus petite taille). Ces fichiers indiquent les rues, les voies ferrées, les cours d'eau et autres traits physiques, les limites des municipalités, en plus de fournir des renseignements supplémentaires tels le nom des traits et les tranches d'adresse. On s'est servi des traits du fichier du réseau routier qui délimitaient les SD (à savoir rues, cours d'eau). Les fichiers du réseau routier couvrent plus de 60 % de la population, mais moins de 1 % du territoire canadien.

Dans les autres grands et petits centres urbains et dans les régions rurales, les limites des SD ont été numérisées à partir du fond de carte sur lequel le SD avait été tracé à la main. La section 3.3.1 sur la qualité des données des fichiers numériques des limites des SD donne plus de renseignements sur la méthode de dérivation.

Tous les autres fichiers de limites reposent sur le fichier numérique final des limites des SD pour le Canada. En effet, les unités géographiques des niveaux supérieurs sont créées par agrégation des SD qui les composent. Pour cela, chaque SD du fichier des limites est associé au code géographique de l'unité supérieure par le biais de la Base de données des attributs géographiques de Statistique Canada, qui sert au couplage des différentes unités géographiques. Les diagrammes qui suivent montrent comment les polygones représentant les SD sont agrégés pour former les autres unités géographiques. Dans cet exemple, les SD sont agrégés en secteurs de recensement (SR).

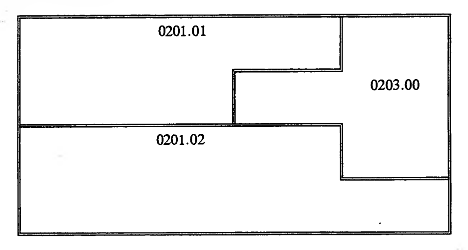
Voici un fragment du fichier numérique des limites des SD. Chaque polygone représente un SD et le code unique qui lui est attribué :

10503001	10503002	10503003	10503004
10503008	10503007	10503006	10503005
10503009	10503010	10503011	10503012
10503016	10503015	10503014	10503013

Par le truchement de la Base de données des attributs géographiques, on identifie le nom numérique du SR correspondant au code du SD et on l'ajoute à chaque polygone. Le diagramme qui suit montre les polygones des SD avec le nom numérique du SR approprié.

10503001 0201.01	10503002 0201.01	10503003 0201.01	10503004 0203.00
10503008 0201.01	10503007 0201.01	10503006 0203.00	10503005 0203.00
10503009 0201.02	10503010 0201.02	10503011 0201.02	10503012 0203.00
10503016 0201.02	10503015 0201.02	10503014 0201.02	10503013 0201.02

Cela fait, on «dissout» ou supprime les limites contiguës des SD voisins faisant partie du même SR. Il en résulte le fichier des limites des SR illustré ci-dessous.



On recourt à la même méthode pour obtenir les limites numériques des autres niveaux géographiques normalisés de la série.

Fichiers numériques cartographiques

Pour obtenir les fichiers numériques cartographiques, on a modifié les limites des fichiers numériques des limites afin qu'elles suivent la rive en périphérie du territoire canadien. Parallèlement, on a créé une couche de données cartographiques distinctes représentant les lacs, quelques rivières et quelques estuaires.

Les traits hydrographiques des fichiers numériques cartographiques et la couche de données hydrographiques distincte viennent de deux sources : les fichiers du réseau routier de Statistique Canada et de *l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada* fournie par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada. Quand les traits hydrographiques des fichiers numériques des limites et l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada ne coïncidaient pas, on a donné préséance aux fichiers numériques

des limites. De même, les données hydrographiques du fichier du réseau routier, lorsqu'elles existaient, l'ont emporté sur celles de l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada.

Les polygones qui forment la couche de données hydrographiques ont été généralisés à divers degrés, selon la région. L'objectif était de faire en sorte que les produits de la série respectent les exigences de la majorité des logiciels de cartographie présentement disponibles sur le marché.

Le fichier numérique cartographique des SD a été créé en premier. Les polygones des SD ont ensuite été agrégés pour donner les fichiers numériques cartographiques des autres unités géographiques normalisées. Les limites des régions de tri d'acheminement (RTA) reposent aussi sur les limites des secteurs de dénombrement. Cependant, une méthodologie distincte a été élaborée pour associer une RTA à chaque secteur de dénombrement puisqu'il n'existe pas de correspondance exacte entre ces deux entités. Les utilisateurs sont priés de consulter la section 13 de ce guide pour obtenir les renseignements relatifs à l'élaboration du fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement de 1996.

Trois fichiers numériques cartographiques ont subi une plus grande généralisation afin de permettre la production de cartes à petite échelle du Canada (sur papier 8 1/2 x 11 po). On s'est servi de l'algorithme de Douglas-Peucker pour généraliser les limites des provinces et des territoires, des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) et des divisions de recensement. Les fichiers numériques cartographiques résultants sont cohérents entre eux, mais on ne devrait pas les superposer aux autres produits de la série. La couche de données hydrographiques accompagnant ces fichiers a elle aussi été généralisée.

2.4. Date de référence

La plupart des fichiers numériques des limites et des fichiers numériques cartographiques reproduisent les limites géographiques légales et administratives en existence le 1[er] janvier 1996. On présume pour cela que les administrations provinciales ou territoriales avaient fait parvenir tous les renseignements sur les changements législatifs en vigueur à cette date à Statistique Canada au plus tard le 1[er] mars 1996.

Les secteurs de dénombrement de 1996 ont été délimités dans ce cadre géographique. Toutefois, on permet certaines adaptations aux limites des SD lors des activités de collecte du recensement. Les limites numériques des secteurs de dénombrement ont été finalisées le 1[er] décembre 1996. Le fichier reflète la représentation géographique des SD telle que définie par les changements législatifs apportés aux subdivisions de recensement (SDR), les révisions du directeur général des élections, les fractionnements survenus après le Recensement de 1996, les corrections du compendium des erreurs de 1991 et diverses améliorations et rectifications cartographiques apportées aux limites des unités géographiques.

La date de référence pour les limites des régions de tri d'acheminement est le 14 mai 1996, jour du recensement.

2.5. Limitations

Les fichiers numériques des limites ne peuvent pas être utilisés pour le calcul de la superficie des terres, pour des applications telles que la cartographie thématique ou pour d'autres genres d'analyses nécessitant une représentation réaliste des rives et des nappes d'eau.

La précision de localisation des FNL ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage ou l'ingénierie.

L'échelle des données qui ont servi à créer les différents produits varie considérablement. Par conséquent, les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques manqueront de précision si on s'en sert

pour produire une carte d'une échelle supérieure à celle de la source originale des données. Ainsi, les rives, qui ont été numérisées à partir de cartes à l'échelle de 1:2 000 000 (en dehors des secteurs couverts par un FRR), ne permettront pas la production de cartes à plus grande échelle.

2.6. Spécifications techniques

Les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques sont disponibles en format ARC/INFO^{MC} EXPORT et MapInfo^{MC}, version 4.0 pour Windows. Il existe une version française et une version anglaise du produit dans chaque cas. Les coordonnées sont en latitude/longitude.

Les fichiers sont diffusés sur disquettes à haute densité (3,5 po) compatibles IBM. Certains fichiers de taille plus importante pourraient être offerts sur CD-ROM.

3. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement

L'information qui suit concerne les secteurs de dénombrement. Des renseignements complémentaires sur les unités géographiques de niveau supérieur sont fournis aux sections 4 à 13.

3.1. Contenu

Le fichier final des limites des SD comprend 49 502 polygones représentant les 49 361 SD qui couvrent le territoire canadien. Le fichier numérique cartographique renferme typiquement un nombre supérieur de polygones, du fait qu'on y a ajouté des polygones représentant les îles côtières. Quatorze secteurs de dénombrement ne couvrant que de l'eau ont été supprimés du fichier numérique cartographique. Ces SD ne sont pas peuplés; ils résultent de l'intersection d'unités géographiques de niveau supérieur.

Le nombre de secteurs de dénombrement et de polygones par province ou territoire est réparti comme suit pour les deux fichiers :

	Fichier numérique des limites			**Fichier numérique cartographique**		
Province / territoire	Nombre de SD	Nombre de polygones	Nombre de SD en plusieurs parties	Nombre de SD	Nombre de polygones	Nombre de SD en plusieurs parties
Terre-Neuve	1 236	1 237	1	1 231	1 577	92
Île-du-Prince-Édouard	267	267	0	267	284	14
Nouvelle-Écosse	1 511	1 515	3	1 511	1 598	55
Nouveau-Brunswick	1 393	1 395	2	1 391	1 441	32
Québec	11 684	11 715	10	11 683	12 012	148
Ontario	16 469	16 532	28	16 466	16 756	129
Manitoba	2 050	2 065	10	2 050	2 065	10
Saskatchewan	2 844	2 856	11	2 844	2 856	11
Alberta	4 746	4 752	6	4 746	4 752	6
Colombie-Britannique	6 880	6 886	6	6 878	7 400	101
Yukon	111	112	1	111	119	2
Territoires du Nord-Ouest	170	170	0	169	513	16
Canada	49 361	49 502	78	49 347	51 373	616

3.2. Comparaison avec le produit de 1991

Le fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996 ressemble beaucoup au produit de 1991 par la méthodologie utilisée et par la qualité des données. Cependant, il se pourrait qu'il ne corresponde pas au produit de 1991 même dans les régions où on n'a apporté aucun changement aux limites des SD à cause de divers ajustements cartographiques, de la mise à jour des fichiers du réseau routier et d'une nouvelle numérisation partielle des limites.

Le fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement est un nouveau produit pour 1996.

3.3. Qualité des données

Le présent énoncé sur la qualité des données a pour but d'aider l'utilisateur à déterminer dans quelle mesure les données se prêtent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé sur la qualité des données sont les suivants : historique, précision de localisation, précision des attributs, cohérence logique et intégralité.

3.3.1. Historique

Par historique, on entend la description des documents de référence d'où sont extraites les données ainsi que les méthodes utilisées. L'historique précise la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de produire la version définitive des fichiers numériques.

Fichier numérique des limites

Il aura fallu trois ans pour créer le fichier numérique des limites des SD. Pour cela, les limites de 1991 ont subi une série de mises à jour en fonction des changements apportés aux limites des municipalités, de l'expansion du réseau routier et du fractionnement des secteurs de dénombrement de 1991 consécutivement à l'accroissement de la population. Le fichier numérique final des limites des SD reflète les limites géographiques des secteurs de dénombrement telles qu'elles se présentaient le 1er décembre 1996.

Les fichiers numériques de 1991 ont été mis à jour de diverses manières, selon qu'il existait ou non un fichier numérique appelé fichier du réseau routier à Statistique Canada.

Statistique Canada garde un fichier du réseau routier numérique donnant les rues, les voies ferrées, les cours d'eau et autres traits physiques, les limites des municipalités ainsi que d'autres renseignements pertinents comme le nom des traits et les tranches d'adresses pour la plupart des grands centres urbains (et quelques-uns plus petits).

Lorsqu'on disposait d'un tel fichier, on s'est servi des traits du réseau routier (à savoir, rues, cours d'eau) délimitant les SD pour mettre les limites à jour. Les SD ont été modifiés ou fractionnés par la technique de «substitution de bloc» d'ARC/INFO, qui change la valeur des attributs (à savoir, les couplages) des polygones élémentaires du FRR.

Les fichiers du réseau routier couvrent plus de 60 % de la population, mais moins de 1 % du territoire canadien. Ils ont été initialement numérisés à partir de cartes dont l'échelle varie de 1:2 400 à 1:50 000, puis mis à jour grâce aux données recueillies le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

Dans les régions non couvertes par un fichier du réseau routier, c'est-à-dire certaines parties de quelques grands centres urbains, la plupart des petits centres urbains et les régions rurales, les limites des SD ont été mises à jour par numérisation du fond de carte sur lequel les SD avaient été délimités et tracés à la main.

Pour les parties des grands centres urbains non couvertes par un fichier du réseau routier, on a recueilli les données apparaissant sur le fond de carte de divers documents dont l'échelle varie de 1:2 400 à 1:75 000.

Pour les petits centres urbains, on a recouru, au besoin, à des cartes tracées à la main indiquant les SD dans les subdivisions de recensement ou les localités non constituées. L'échelle des cartes originales varie de 1:2 400 à 1:250 000.

Enfin, dans les régions rurales, on s'est servi des cartes de référence des SD de la série 3 de 1991 comme carte initiale, plus précisément :

- Provinces : cartes de la série du système national de référence cartographique (SNRC) publiées par Ressources naturelles Canada aux échelles de 1:50 000 et 1:250 000. Ces cartes datent de 1954 à 1990, avec mises à jour manuelles à partir des cartes de collecte des recensements antérieurs. Projection universelle transverse du Mercator.

- Yukon : carte n° 25 de la série MCR, à l'échelle de 1:1 000 000. La carte date de 1972, avec mises à jour manuelles à partir des cartes de collecte des recensements antérieurs. Projection conique conforme de Lambert avec parallèles normalisés aux 49e et 77e degrés nord.

- Territoires du Nord-Ouest : carte n° 36 de la série MCR, à l'échelle de 1:4 000 000. La carte date de 1974, avec mises à jour manuelles à partir des cartes de collectes des recensements antérieurs. Projection conique conforme de Lambert avec parallèles normalisés aux 64e et 88e degrés nord.

Chaque polygone a fait l'objet d'une inspection pour confirmer qu'il contenait le «point étiquette» déterminé par ARC/INFO^{MC}. Dans les endroits couverts par un fichier du réseau routier ce point correspond au point représentatif du secteur de dénombrement. Ailleurs, les coordonnées du «point étiquette» d'ARC/INFO^{MC} ont été remplacées par les coordonnées du point représentatif. Les points représentatifs sont toujours situés sur terre, sauf dans les cas de secteurs de dénombrement entièrement délimités dans les étendues d'eau. Une liste de ces secteurs de dénombrement est fournie à l'*Annexe B*. L'*Annexe C* fournit une description détaillée des points représentatifs des secteurs de dénombrement et décrit le lien qui existe avec les «points étiquettes» d'ARC/INFO^{MC}.

Les circonscriptions électorales fédérales (CÉF) de l'Ordonnance de représentation de 1987 ont été retenues comme unité pour le traitement, car les SD doivent respecter les limites des CÉF et la CÉF est l'unité principale servant à structurer les activités de collecte de données du recensement. On a complété et vérifié le fichier des limites des SD pour chacune des 295 CÉF, puis les CÉF ont été raccordées par un processus ayant pour but d'en faire coïncider les limites communes pour donner le fichier national. Lorsque ce raccordement soulevait des difficultés, on a accordé la préséance aux limites tirées des FRR.

En dehors des secteurs couverts par un FRR, la mise à jour de la numérisation des secteurs de dénombrement et son impact sur les limites des unités géographiques supérieures ont fait l'objet d'une vérification visuelle comparative avec le fond de carte original.

La certification finale des limites a été établie par des contrôles d'intégrité entre le FNL des SD et la Base de données des attributs géographiques (BDAG). Ensuite, on a vérifié la contiguïté des unités et procédé à des contrôles visuels pour les unités géographiques de niveau supérieur, soit les circonscriptions électorales fédérales (CÉF), les divisions de recensement (DR), les régions économiques (RÉ), les subdivisions de recensement (SDR), les subdivisions de recensement unifiées (SRU), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement (RMR/AR), les secteurs de recensement (SR), les régions urbaines (RU) et les localités désignées (LD). La certification définitive s'est effectuée au niveau provincial ou national.

On s'est servi de la version 6.1.1 d'ARC/INFO^{MC} en projection conique conforme de Lambert pour traiter toutes les données.

Par la suite, on a converti la projection en latitude et en longitude. La couverture ARC/INFO^{MC} résultant de la conversion en latitude et longitude a contraint certains sommets, distincts à l'origine, à se confondre en un seul point, ce qui a créé deux polygones illégitimes non étiquetés. La forme originale des SD concernés a été rétablie par une nouvelle numérisation locale du fichier numérique final des limites des SD.

Fichier numérique cartographique

Pour obtenir le fichier numérique cartographique des SD on a modifié les limites du fichier numérique des limites pour suivre le rivage en périphérie du territoire canadien, y compris celui des principales îles. Le fichier numérique cartographique comprend aussi une couche de données cartographiques distincte illustrant les lacs, quelques rivières et quelques estuaires. Ce produit a été créé en plusieurs étapes.

Dans les régions couvertes par un fichier du réseau routier, on s'est servi des traits hydrographiques de ces fichiers pour modifier le fichier numérique des limites. Ailleurs, on a retenu les rives, les lacs et les cours d'eau de *l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada* (fournie par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada). Cette base de données numériques a été créée au moyen de fonds de carte de 1971 avant d'être mise à jour de diverses façons. La plus récente mise à jour de la couche d'information numérique hydrographique dont on s'est servi pour créer les fichiers numériques cartographiques remonte à 1990. Cette base de données nationale a été numérisée à l'échelle de 1:2 000 000. Par ailleurs, les fichiers du réseau routier avaient initialement été numérisés à partir de cartes dont l'échelle variait de 1:2 400 à 1:50 000.

On a d'abord créé une couche de données numériques couvrant l'hydrographie du Canada en combinant l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada et celle des fichiers du réseau routier de Statistique Canada. L'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada (échelle de 1:2 000) a servi de point de départ. Dans les régions couvertes par un fichier du réseau routier, les données hydrographiques du fond de carte pour le Canada ont été remplacées par les traits hydrographiques du FRR (échelle variant de 1:2 400 à 1:50 000). S'il y avait discordance à la bordure des régions appariées, on a retenu les caractéristiques du FRR. Quand les limites du SD suivaient une rive dans le fichier numérique des limites, on a préféré garder ces limites si leur échelle était plus précise que l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada.

On a artificiellement fermé les cours d'eau, les estuaires, les baies et les ports, sauf le St-Laurent, en périphérie du territoire canadien afin de séparer le rivage extérieur des étendues d'eau intérieures tel que décrit plus loin.

Après intégration des données hydrographiques (rives, lacs et cours d'eau à trait double), on a superposé le résultat sur le fichier national numériques des limites des SD. La carte numérique résultante donne les limites des SD avec le rivage, les îles côtières et les étendues d'eau intérieures. Chaque polygone de ce fichier de travail intermédiaire comprend des attributs qui permettent d'en déterminer l'origine et de préciser si le polygone représente de l'eau ou la terre ferme.

On a examiné chaque secteur de dénombrement pour s'assurer que le point représentatif identifié au moment de la création du fichier numérique des limites s'y trouvait toujours. Exceptionnellement, certains points représentatifs de secteurs de dénombrement situés sur la terre ferme se sont retrouvés dans l'eau, auquel cas on a déplacé la rive jusqu'à ce qu'ils se retrouvent sur le sol. On n'a pas gardé de statistiques sur le nombre de traits (rives) ainsi déplacés. L'*Annexe B* fournit une liste des secteurs de dénombrement entièrement délimités dans une étendue d'eau. Pour garantir la cohérence avec les autres produits géographiques, les points représentatifs et les traits hydrographiques des fichiers du réseau routier n'ont jamais été déplacés.

Les arcs représentant les îles côtières, les lacs, les cours d'eau à double trait et les îles dans les cours d'eau à double trait ont ensuite été généralisés à divers degrés selon la région. La fonction GENERALIZE du logiciel ARC/INFO[MC] utilise l'algorithme de Douglas-Peucker pour supprimer les coordonnées superflues ou réduire le niveau de détail des arcs sélectionnés. En général, on n'a procédé à des modifications de ce genre que sur les arcs et les polygones venant de l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada, de manière à préserver la cohérence entre les fichiers numériques cartographiques et les FRR. La région métropolitaine de recensement de St. John's constitue la seule exception à la règle, car certains arcs du FRR représentant de l'eau ont

été très légèrement généralisés. La réduction du nombre de points attribuable à la généralisation est minime dans les Maritimes, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon. Elle varie de minime à modérée à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan et est relativement importante dans les Territoires du Nord-Ouest

Certains polygones représentant des îles côtières, des lacs, des cours d'eau à double trait et les îles à l'intérieur de ces cours d'eau ont été supprimés en fonction de divers seuils se rapportant à leurs dimensions. Le degré de généralisation et les seuils retenus pour l'élimination des petits lacs et des petites îles ont été établis par itération. L'objectif ultime était de faire en sorte que les unités géographiques normalisées soient toutes représentées par des polygones d'un maximum de 32 000 points.

La dernière étape du traitement devait séparer les rives correspondant au périmètre du territoire canadien des étendues d'eau intérieures de façon à créer un produit à deux couches qui permettrait à l'utilisateur de distinguer facilement les étendues d'eau intérieures des autres limites. Pour ce faire, on a sélectionné les polygones portant l'attribut «eau» pour créer la couche hydrographique, laissant seulement les polygones représentant la terre ferme sur la couche numérique principale. Les utilisateurs sont priés de noter que la couche hydrographique distincte nationale (non généralisée) compte 63 arcs représentant des limites de provinces situées au milieu des nappes d'eau. Aucune autre couche hydrographique ne contient de limite de province au milieu des nappes d'eau.

Fleuve St-Laurent : La rive du fleuve St-Laurent a remplacé les limites officielles pour la plupart des fichiers numériques cartographiques et le St-Laurent lui-même n'est pas représenté par un polygone sur la couche de données hydrographiques. Le fleuve appartient ainsi au monde "extérieur", tout comme les océans et les grands lacs. Ceci présente une situation particulière pour trois régions métropolitaines de recensement (RMR) de la province de Québec. Le St-Laurent traverse les RMR de Québec, Trois-Rivières et Montréal. En raison de l'approche décrite ici, ces trois RMR sont représentées en plusieurs parties (les rives nord et sud du St-Laurent et certaines îles), sans rien autour. Les fichiers provinciaux placent ces trois RMR dans un large contexte. Par contre, les fichiers restreints à la couverture des RMR individuelles semblent "incomplets" sans un polygone pour représenter le St-Laurent. Conséquemment, il a été convenu de traiter le St-Laurent comme un cours d'eau intérieur pour ces trois RMR. Cette décision introduit une différence entre les fichiers nationaux ou provinciaux et les fichiers spécifiques à ces trois RMR en ce qui à trait aux limites et à la couche hydrographique pour les secteurs de dénombrement, les secteurs de recensement et les subdivisions de recensement.

Jusqu'à ce point, les données ont été traitées dans la projection conique de Lambert. On a subséquemment converti cette projection en latitude et longitude au moyen du logiciel ARC/INFO[MC]. Par la suite, on a de nouveau examiné les polygones des secteurs de dénombrement pour s'assurer qu'ils incluaient bien le point représentatif identifié lors de la création des fichiers numériques des limites.

3.3.2. Précision de localisation

Par cette expression, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'une caractéristique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique.

Fichier numérique des limites

Pour les besoins du présent guide de référence, la limite «véritable» du SD correspond à celle décrite dans les documents de référence.

La précision de localisation dépend de la qualité des documents de référence utilisés (SNRC de RNCAN et cartes de la série MRC, fichiers du réseau routier pour l'emplacement des routes, des voies ferrées, des cours d'eau, des lacs, etc.) ainsi que du tracé manuel des traits et des limites du fond de carte. On n'a procédé à aucune mesure numérique de la précision de localisation. C'est pourquoi cette dernière n'est définie qu'en termes descriptifs, par comparaison des fichiers numériques aux documents de référence.

Après établissement des fichiers des limites préliminaires des SD (par CÉF), on a tracé les limites des SD en montrant les liens du SD avec les subdivisions de recensement, les secteurs de recensement, les régions urbaines et les localités désignées, aux fins de contrôle. On a vérifié toutes les modifications apportées aux SD et leur impact sur les unités géographiques de niveau supérieur. Les limites de 1991 qui n'ont pas nécessité de mises à jour ont été jugées correctes, de sorte qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune vérification.

Les limites de quelques SD suivent le rivage d'une étendue d'eau. Le plus souvent cependant, les limites se prolongent dans les étendues d'eau afin d'assurer une couverture complète de la partie terrestre et des îles, de respecter les limites officielles des municipalités ou de faciliter la numérisation. Les fichiers numériques des limites reproduisent donc rarement les principales rives. Par ailleurs, les limites d'un SD qui suivent un trait «sinueux» (par exemple, une rivière ou un ruisseau représenté par une ligne simple), peuvent sembler douteuses, selon le nombre de points utilisés pour les représenter.

Certains immeubles d'appartements et logements collectifs sont assez grands pour former un ou plusieurs secteurs de dénombrement à eux seuls. L'emplacement approximatif de ces SD est représenté par un polygone dont la taille et la forme n'a aucune signification. Si le même bâtiment comprend plusieurs SD, ceux-ci sont représentés côte à côte, peu importe la forme du bâtiment ou l'emplacement des SD à l'intérieur de celui-ci (par exemple une suite d'étages).

Certains navires et quelques plates-formes pétrolières constituent un SD à eux seuls. Dans la mesure du possible, ces SD sont délimités dans les eaux de leur port d'attache.

Fichier numérique cartographique

La précision de localisation du rivage et autres traits hydrographiques du fichier numérique cartographique dépend de la qualité des documents de référence utilisés (FRR et l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada). On n'a procédé à aucune mesure numérique de la précision de localisation, qui est ici définie en termes descriptifs.

Dans les régions couvertes par un fichier du réseau routier, la précision de localisation des traits hydrographiques repose sur la qualité du FRR.

Plusieurs mesures adoptées pour créer le fichier numérique cartographique ont entraîné la modification des données hydrographiques obtenus à partir du fond de carte pour le Canada (fournies par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada). Tel qu'indiqué dans l'historique, ces caractéristiques ont été modifiées afin de les faire coïncider avec celles des fichiers du réseau routier. Le rivage a été généralisé à divers degrés et quelques traits (rives) ont été déplacés afin qu'aucun point représentatif de SD ne se retrouve dans l'eau (à l'exception de quelques secteurs de dénombrement entièrement délimités dans l'eau). Une modification du rivage sur le fichier cartographique des limites a permis de représenter sur terre les deux secteurs de dénombrement situés dans l'eau et peuplés selon le recensement de 1996 et tous les secteurs de dénombrement représentant un navire ou une plate-forme pétrolière (2 cas connus). Une liste des secteurs de dénombrement représentant un navire, une plate-forme pétrolière ou étant entièrement délimité dans une étendue d'eau est fournie à l'*Annexe B*.

On n'a conservé aucune mesure permettant d'établir l'écart par rapport aux documents de référence.

3.3.3. Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend l'exactitude des données non cartographiques associées à chaque polygone représentant un SD.

Limites des SD

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des SD donnent le numéro d'identification unique à huit chiffres du SD (SDidu), qui se compose du code à deux chiffres de la province, du code à trois chiffres de la circonscription électorale fédérale et d'un code de trois chiffres assurant que chaque secteur de dénombrement se distingue de tous les autres dans la CÉF.

Lors de la délimitation et de la validation des limites des SD, on a procédé à un contrôle indépendant en comparant le fichier numérique des limites des SD aux codes des SD de la Base de données des attributs géographiques (BDAG). Des contrôles d'intégrité ont fait en sorte que chaque SD présent sur la BDAG soit aussi numérisé sur le fichier numérique des limites des SD. La concordance était totale. Aucun autre test n'a été effectué pour les fichiers numériques cartographiques.

À l'exception de quatre attributs préservés par ARC/INFO^MC aux fins de traitement interne, les attributs supplémentaires des fichiers numériques des limites et des fichiers numériques cartographiques viennent de la Base de données des attributs géographiques de Statistique Canada.

Couverture hydrographique

Chaque polygone de la couche de données hydrographiques du fichier numérique cartographique comprend une mesure indiquant sa superficie (en mètres carrés) et son périmètre (en mètres). Ces attributs ont été calculés par ARC/INFO^MC lors du traitement en projection conique conforme de Lambert et donnent une idée approximative des dimensions du polygone. La précision de ces deux attributs n'a pas été déterminée.

Aucun nom n'est associé aux polygones d'eau.

3.3.4. Cohérence logique

L'exactitude topologique des polygones a été établie automatiquement par ARC/INFO^MC en cours de traitement. Parallèlement on s'est assuré que les polygones étaient fermés et qu'il n'y avait ni chevauchement, ni prolongement. Les lignes ne se coupent qu'aux endroits prévus et aucune n'a été introduite plus d'une fois.

3.3.5. Cohérence avec d'autres produits

En général, les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques sont cohérents avec les autres produits géographiques comme les cartes de référence, les fichiers du réseau routier et GéoRéf, un outil servant à récupérer et à totaliser les données et qui comprend un logiciel et des données.

Les cartes de référence des secteurs de dénombrement ont été créées grâce au fichier numérique final des limites des SD. Les traits hydrographiques des cartes de référence proviennent cependant de sources distinctes et peuvent différer de ceux trouvés sur les fichiers numériques cartographiques.

On a aussi préservé la cohérence avec le fichier du réseau routier de 1996, dans l'ensemble. Les seules variations survenues lors de la création des fichiers numériques cartographiques proviennent de l'élimination de petits lacs et petites îles et de généralisation de certains traits hydrographiques pour la région métropolitaine de recensement de St. John's. L'utilisateur devrait noter que la mise à jour des fichiers du réseau routier se poursuivra plusieurs mois après la création du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique des SD. Les conséquences de cette ultime mise à jour seront expliquées dans le guide de référence des FRR de 1996.

GéoRéf permet à l'utilisateur d'explorer des liens entre les différentes unités géographiques normalisées, et d'établir le code et le nom des unités géographiques ainsi que le chiffre de population et des logements. Tous les

secteurs de dénombrement qui apparaissent dans le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des SD peuvent être couplés à GéoRéf.

Enfin, le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des SD comprennent tous les secteurs de dénombrement de 1996 pour lesquels on disposera de données du recensement.

3.3.6. Intégralité

L'intégralité est la mesure dans laquelle les entités géographiques (traits) sont saisies conformément aux spécifications de saisie des données. Ce concept concerne aussi les critères de sélection, les définitions et les autres règles de cartographie pertinentes.

Fichier numérique des limites

Le fichier numérique des limites des SD comprend 49 502 polygones représentant les 49 361 SD délimités en prévision du Recensement de 1996. Soixante-dix-huit SD comptent plus d'un polygone.

Les données ne concernent que les polygones délimitant les SD. Elles ne se rapportent à aucun autre trait de référence.

Fichier numérique cartographique

Le fichier numérique cartographique des SD comprend 51 373 polygones délimitant 49 347 secteurs de dénombrement. Les 14 secteurs de dénombrement manquants correspondent à de l'eau (au large des côtes) et ne sont pas peuplés. La couche de données cartographiques principale ne concerne que les polygones délimitant les SD, après correction en fonction du rivage en périphérie du territoire canadien. L'intégralité de la couverture des îles dépend de la précision des documents de référence et des seuils retenus pour supprimer les petites îles. Les îles de moins de cinq kilomètres carrés ont été éliminées dans la plupart des provinces; dans les Territoires du Nord-Ouest on a supprimé toutes les îles de moins de 20 kilomètres carrés.

La couche de données hydrographiques se compose de polygones représentants les lacs et les cours d'eau assez importants pour apparaître sous forme de polygones dans les documents de référence (FRR et l'information numérique hydrographique du fond de carte pour le Canada). Les cours d'eau à «trait simple» n'y apparaissent pas. Dans les régions non couvertes par un FRR de la plupart des provinces, on a supprimé les lacs de moins de 20 kilomètres carrés; dans les Territoires du Nord-Ouest, le seuil a été fixé à 75 kilomètres carrés. Les lacs sur les îles ont été éliminés lorsque leur superficie était inférieure à 10 kilomètres carrés.

Les lacs et rivières à traits doubles de moins de 25 kilomètres carrés ont été supprimés dans les régions couvertes par un FRR. Cette mesure a été prise en raison du nombre disproportionné de petits cours d'eau sur certains FRR, et ce en dépit de l'objectif général de maintenir la cohérence entre les produits numériques.

3.3.7. Conversion au format MapInfo

Les fichiers numériques des limites et les fichiers numériques cartographiques ARC/INFO^MC 7.0 ont été convertis en MapInfo^MC, version 4.0 pour Windows, grâce à ARCLINK, un module supplémentaire de MapInfo^MC.

Cette conversion produit des tableaux MapInfo^MC contenant un enregistrement par polygone. La dernière étape de la préparation des fichiers MapInfo^MC consistait à relier les unités géographiques divisées en plusieurs parties (polygones) pour que le logiciel ne compte la valeur attribuée aux polygones qu'une fois au moment d'établir les tableaux de fréquence, puisqu'il n'y aurait qu'un enregistrement par unité géographique, peu importe le nombre de polygones qu'elle comprend.

Enfin, on n'a gardé que les attributs utiles pour MapInfo^{MC} dans le produit final. Les quatre attributs nécessaires à ARC/INFO^{MC} pour le traitement des données n'ont pas été maintenus dans les fichiers MapInfo^{MC}.

3.4. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^{MC} EXPORT et MapInfo^{MC}, version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des SD sont offerts comme produits standard pour le Canada, les provinces ou les territoires et 43 régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement. Les conventions retenues pour nommer les fichiers disponibles reflètent ces différentes options.

Les fichiers des SD ont été appelés GSD_nnnt.EXT, où «nnn» correspond au code numérique indiquant la couverture géographique du fichier et où la lettre «t» désigne le genre de limites utilisées. Les couche distinctes des données hydrographiques ont été appelées GPRFnnnC.EXT pour les couvertures nationale et provinciales et GRMRnnnC.EXT pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement individuelles. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

nnn = 000 couverture nationale

010 - 061 provinces et territoires

001 - 999 régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement.

t= A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO^{MC} EXPORT ont pour extension E00.

Quatre fichiers MapInfo^{MC} pour Windows à extension différente ont été créés pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

3.4.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-# [1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID [1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
SDidu	8	8	C	-
frr	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	0
RMRidu	3	3	C	0
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	-
PERIMETRE_M	8	12	F	-

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

Description des éléments

AREA	superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PÉRIMÈTRE	périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-#	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
SDidu	numéro d'identité unique du secteur de dénombrement (les deux premiers chiffres correspondent au code de la province ou du territoire, les trois suivants à celui de la circonscription électorale fédérale et les trois derniers au SD).
frr	indique si le secteur de dénombrement est couvert par un fichier du réseau routier (T) ou pas (F)
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
RMRidu	numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement
EAU	désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO[MC] seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"
SUPERFICIE_M2	est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés
PERIMETRE_M	est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

3.4.2. Taille des fichiers

Provinces, Territoires et RMR/AR (avec SR)	Code	Nom de fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Terre-Neuve	10	GSD 010B	4 253 902	1 390 283	GPRF010C	1 141 058	261 169
Île-du-Prince-Édouard	11	GSD 011B	446 236	131 903	GPRF011C	12 788	4 435
Nouvelle-Écosse	12	GSD 012B	3 729 449	1 415 059	GPRF012C	355 176	88 293
Nouveau-Brunswick	13	GSD 013B	3 101 257	1 088 683	GPRF013C	465 837	151 119
Québec	24	GSD 024B	17 650 754	5 264 007	GPRF024C	2 835 786	792 267
Ontario	35	GSD 035B	21 298 962	5 943 172	GPRF035C	3 254 382	836 606
Manitoba	46	GSD 046B	3 194 264	1 131 412	GPRF046C	1 473 338	482 065
Saskatchewan	47	GSD 047B	3 883 013	1 358 466	GPRF047C	682 764	206 970
Alberta	48	GSD 048B	6 943 660	2 267 052	GPRF048C	898 246	237 775
Colombie-Britannique	59	GSD 059B	12 758 777	4 153 320	GPRF059C	1 960 260	537 887
Territoire du Yukon	60	GSD 060B	275 088	93 611	GPRF060C	251 749	85 295
Territoires du Nord-Ouest	61	GSD 061B	1 141 360	315 385	GPRF061C	636 773	183 518
Canada	00	GSD 000B	78 061 183	24 522 215	GPRF000C	13 904 563	6 018 441
St. John's	001	GSD 001B	687 401	194 822	GRMR001C	439 891	99 482
Halifax	205	GSD 205B	840 109	250 734	GRMR205C	152 620	59 932
Moncton	305	GSD 305B	244 437	71 957	GRMR305C	66 622	32 333
Saint John	310	GSD 310B	416 815	145 440	GRMR310C	198 090	71 596
Chicoutimi - Jonquière	408	GSD 408B	318 813	92 079	GRMR408C	125 820	81 323
Québec	421	GSD 421B	1 294 853	326 529	GRMR421C	152 568	101 653
Sherbrooke	433	GSD 433B	325 465	92 345	GRMR433C	18 435	9 605
Trois-Rivières	442	GSD 442B	284 477	80 739	GRMR442C	23 476	12 115
Saint-Jean-sur-Richelieu	459	GSD 459B	179 749	41 711			
Montréal	462	GSD 462B	5 159 955	1 189 557	GRMR462C	474 701	313 209
Ottawa - Hull	505	GSD 505B	1 708 595	460 080	GRMR505C	784 841	360 018
Kingston	521	GSD 521B	341 893	93 180	GRMR521C	25 670	7 632
Belleville	522	GSD 522B	230 657	70 706	GRMR522C	20 446	11 603
Peterborough	529	GSD 529B	214 179	69 359	GRMR529C	46 180	24 965
Oshawa	532	GSD 532B	387 935	99 232	GRMR532C	44 701	23 092
Toronto	535	GSD 535B	5 751 537	1 338 088	GRMR535C	325 839	111 458
Hamilton	537	GSD 537B	950 725	231 042	GRMR537C	80 892	25 253
St. Catharines - Niagara	539	GSD 539B	729 683	183 965	GRMR539C	203 174	103 889
Kitchener	541	GSD 541B	567 621	132 784	GRMR541C	101 456	47 456
Brantford	543	GSD 543B	173 361	45 920	GRMR543C	38 977	18 384
Guelph	550	GSD 550B	173 923	43 209	GRMR550C	23 578	13 139
London	555	GSD 555B	704 177	180 973	GRMR555C	125 233	72 869
Windsor	559	GSD 559B	425 707	98 627			
Sarnia	562	GSD 562B	157 299	41 198	GRMR562C	8 609	2 974
Barrie	568	GSD 568B	218 015	54 588	GRMR568C	9 698	5 459
North Bay	575	GSD 575B	166 777	41 899	GRMR575C	92 886	47 144
Sudbury	580	GSD 580B	390 279	119 671	GRMR580C	145 341	53 051
Sault Ste. Marie	590	GSD 590B	175 769	42 468	GRMR590C	67 087	22 431
Thunder Bay	595	GSD 595B	286 019	79 847	GRMR595C	24 319	10 779
Winnipeg	602	GSD 602B	1 045 239	253 196	GRMR602C	76 348	47 818
Regina	705	GSD 705B	333 311	81 462	GRMR705C	17 050	7 582
Saskatoon	725	GSD 725B	366 367	100 351	GRMR725C	11 325	5 996
Lethbridge	810	GSD 810B	114 795	28 700	GRMR810C	22 822	6 558
Calgary	825	GSD 825B	1 191 355	280 487	GRMR825C	98 328	42 136
Red Deer	830	GSD 830B	143 433	33 611	GRMR830C	54 835	37 378
Edmonton	835	GSD 835B	1 514 871	403 072	GRMR835C	56 286	31 359
Kelowna	915	GSD 915B	356 459	108 425	GRMR915C	80 666	44 147
Kamloops	925	GSD 925B	252 781	85 022	GRMR925C	69 612	48 305
Abbotsford	932	GSD 932B	267 327	74 955	GRMR932C	66 688	50 665
Vancouver	933	GSD 933B	2 913 971	675 792	GRMR933C	389 611	200 133
Victoria	935	GSD 935B	752 873	163 581	GRMR935C	70 215	23 817
Nanaimo	938	GSD 938B	310 897	80 833			
Prince George	970	GSD 970B	130 385	34 408	GRMR970C	40 501	19 845

4. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des provinces et des territoires

4.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des provinces et des territoires se compose de 14 polygones représentant les dix provinces et les deux territoires qui couvrent la totalité du pays. Deux provinces comptent plus d'une partie, à savoir la Nouvelle-Écosse et le Québec (deux polygones dans chaque cas). Les deux polygones de la Nouvelle-Écosse correspondent à la partie territoriale de la province et à l'île de Sable. Les deux polygones du Québec représentent la partie territoriale de la province et les Îles-de-la-Madeleine.

Le fichier numérique cartographique des provinces et territoires contient 199 polygones. Le tableau suivant montre le nombre de polygones selon la province ou le territoire.

Province / Territoire	Nombre de polygones pour le FNL	Nombre de polygones pour le fichier numérique cartographique généralisé
Terre-Neuve	1	13
Île-du-Prince-Édouard	1	1
Nouvelle-Écosse	2	4
Nouveau-Brunswick	1	3
Québec	2	10
Ontario	1	8
Manitoba	1	1
Saskatchewan	1	1
Alberta	1	1
Colombie-Britannique	1	42
Territoire du Yukon	1	2
Territoires du Nord-Ouest	1	113
Canada	12	199

4.2. Qualité des données

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des provinces et des territoires sont les seuls produits de la série dont les limites numériques ne correspondent pas à celles des autres unités géographiques normalisées. Certaines limites provinciales obtenues par agrégation des polygones des SD du fichier numérique des limites des SD (voir section 2.3, *Méthodologie*) dépassaient le seuil de 32 000 points par polygone (voir section 3.3.1, *Historique - Fichier numérique cartographique*). On a donc dû les généraliser pour obtenir le produit final.

Le degré de généralisation a été déterminé par évaluation visuelle du résultat final. L'exercice avait pour but d'enlever les éléments des limites ou des rivages d'une trop grande précision pour la production de cartes à petite échelle, c'est-à-dire des cartes du Canada sur une feuille de papier de 8 ½ X 11 pouces. Les îles côtières et les lacs de moins de 95 kilomètres carrés ont été supprimés.

Ce procédé a fournit trois nouvelles couvertures : les provinces et territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) et les divisions de recensement. Ces trois produits généralisés sont entièrement

compatibles les uns avec les autres. Ils procurent une carte réaliste du Canada mais pourraient ne pas convenir à la production de cartes individuelles des provinces.

4.3. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^MC EXPORT et MapInfo^MC, version 4.0 pour Windows^MC.

Les fichiers des provinces et des territoires couvrent la totalité du territoire canadien.

Les fichiers sont nommés GPRF000t.EXT, où «t» désigne le genre de limites. La couche distincte des données hydrographiques a été appelée GPRF000G.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

t= A fichier numérique des limites
   F couche de données principale du fichier numérique cartographique généralisé (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo^MC pour Windows^MC à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

4.3.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur la couche hydrographique distincte.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier #[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
PRfnom	25	25	C	-
PRanom	21	21	C	-
PRidu	2	2	C	-
PRfabrev	10	10	C	-
PRaabrev	10	10	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT seulement

Description des éléments

AREA	superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PERIMETER	périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier #	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PRnomf	nom français de la province ou du territoire
PRnoma	nom anglais de la province ou du territoire
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire (deux premiers chiffres de SDidu)
PRaabrev	abréviation anglaise officielle du nom de la province
Prfabrev	abréviation française officielle du nom de la province
EAU	désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"
SUPERFICIE_M2	est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés
PERIMETRE_M	est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

4.3.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada (Généralisé)	GPRF000F	1 227 440	338 717	GPRF000G	769 830	346 791

5. *Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)*

5.1. Contenu

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) respectent l'Ordonnance de représentation de 1987 à partir de laquelle le recensement de 1996 a été élaboré.

Le fichier numérique des limites se compose de 298 polygones représentant les 295 CÉF qui couvrent la totalité du territoire canadien. Trois CÉF comptent plus d'une partie et sont représentées chacune par deux polygones, soit :

12008, à cause de l'inclusion de l'île de Sable (Nouvelle-Écosse);

24010, à cause de l'inclusion des Îles-de-la-Madeleine (Québec); et

24044, à cause de la forme en «huit» de la CÉF (les deux polygones ont un noeud en commun).

Le nombre de CÉF comptant plusieurs polygones est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières. Le fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) est disponible en deux versions. En effet, on a généralisé les limites et les étendues d'eau afin d'obtenir une version convenant à la production de cartes à petite échelle du Canada (sur feuille de papier de 8 ½ X 11 pouces). Le tableau que voici indique le nombre de circonscriptions électorales fédérales par province ou territoire et fournit d'autres renseignements sur chaque fichier.

	Tous les fichiers	Fichier numérique des limites		Fichier numérique cartographique		Fichier numérique cartographique généralisé	
Province / Territoire	Nombre de CÉF	Nombre de polygones	Nombre de CÉF en plusieurs parties	Nombre de polygones	Nombre de CÉF en plusieurs parties	Nombre de polygones	Nombre de CÉF en plusieurs parties
Terre-Neuve	7	7	0	358	7	18	4
Île-du-Prince-Édouard	4	4	0	15	3	4	0
Nouvelle-Écosse	11	12	1	105	10	14	2
Nouveau-Brunswick	10	10	0	62	7	12	2
Québec	75	77	2	347	36	83	7
Ontario	99	99	0	352	30	107	4
Manitoba	14	14	0	14	0	14	0
Saskatchewan	14	14	0	14	0	14	0
Alberta	26	26	0	26	0	26	0
Colombie-Britannique	32	32	0	581	12	74	5
Territoire du Yukon	1	1	0	8	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	2	2	0	329	2	114	2
Canada	295	298	3	2 211	108	482	27

5.2. Comparaison avec le produit de 1991

Le fichier numérique des limites des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) a été obtenu par agrégation des limites des SD du Recensement de 1996 qui les composent. Il pourrait légèrement différer du fichier numérique des limites reposant sur les secteurs de dénombrement de 1991. Le fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales est un nouveau produit.

5.3. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) a été créé par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés à la circonscription électorale fédérale correspondante grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

5.3.1. Fichier numérique cartographique généralisé - Méthode de dérivation et usage recommandé

Tel que mentionné à la section 2.3, *Méthodologie*, on a créé une version généralisée du fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987).

Le degré de généralisation a été déterminé par évaluation visuelle du résultat final. L'exercice avait pour but d'enlever les éléments des limites ou des rivages d'une trop grande précision pour la production de cartes à petite échelle, c'est-à-dire des cartes du Canada sur une feuille de papier de 8 ½ X 11 pouces. Les îles côtières et les lacs de moins de 95 kilomètres carrés ont été supprimés.

Ce procédé a produit trois nouvelles couvertures : les provinces et territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) et les divisions de recensement. Les trois produits généralisés sont entièrement compatibles les uns avec les autres. Ils procurent une carte réaliste du Canada mais pourraient ne pas convenir à la production de cartes individuelles des provinces.

5.4. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^MC EXPORT et MapInfo^MC, version 4.0 pour Windows.

Les fichiers des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) couvrent la totalité du territoire canadien.

Les fichiers sont nommés GCEF000t.EXT, où «t» désigne le genre de limites et la version. Les couches de données hydrographiques ont été nommées GPRF000t.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

t= A fichier numérique des limites
- B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)
- C couche de données cartographiques indiquant les lacs et les cours d'eau
- F couche de données principale du fichier numérique cartographique généralisé (limites avec les rives)
- G couche de données sur les lacs et les cours d'eau du fichier généralisé

Les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo[MC] pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

5.4.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichie-#[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
CÉFnom	47	47	C	-
CÉFidu	5	5	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement.

Description de l'élément

AREA — superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

PERIMETER — périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier # — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier-ID — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

CEFnom — nom de la circonscription électorale fédérale

CEFidu — numéro d'identité unique de la circonscription électorale fédérale (composé du code à deux chiffres de la province ou du territoire et d'un code à trois chiffres désignant la CÉF).

PRidu — numéro d'identité unique de la province ou du territoire

EAU — désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"

SUPERFICIE_M2 — est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés

PERIMETRE_M — est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

5.4.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada	GCEF000B	10 690 873	3 713 338	GPRF000C	13 904 563	6 018 441
Canada (généralisé)	GCEF000F	1 683 604	531 770	GPRF000G	769 830	346 791

6. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des divisions de recensement

6.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des divisions de recensement (DR) se compose de 295 polygones représentant 288 DR qui couvrent la totalité du territoire canadien. Six DR comptent plus d'une partie.

Le nombre de divisions de recensement comptant plusieurs polygones est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières. Le fichier numérique cartographique des divisions de recensement est disponible en deux versions. En effet, on a généralisé les limites et les étendues d'eau afin d'obtenir une version convenant à la production de cartes à petite échelle du Canada (sur feuille de papier 8 ½ x 11 po). Le tableau que voici indique le nombre de divisions de recensement dans chaque province et territoire et fournit d'autres renseignements sur le contenu de chaque fichier.

	Tous les fichiers	Fichier numérique des limites		Fichier numérique cartographique		Fichier numérique cartographique généralisé	
Province / territoire	Nombre de DR	Nombre de polygones	Nombre de DR en plusieurs parties	Nombre de polygones	Nombre de DR en plusieurs parties	Nombre de polygones	Nombre de DR en plusieurs parties
Terre-Neuve	10	10	0	361	9	21	4
Île-du-Prince-Édouard	3	3	0	15	3	3	0
Nouvelle-Écosse	18	19	1	111	14	20	2
Nouveau-Brunswick	15	15	0	67	8	17	2
Québec	99	102	2	368	30	106	6
Ontario	49	50	1	302	24	56	5[1]
Manitoba	23	24	1	24	1	23	0[1]
Saskatchewan	18	19	1	19	1	18	0[1]
Alberta	19	19	0	19	0	19	0
Colombie-Britannique	28	28	0	575	12	70	9
Territoire du Yukon	1	1	0	8	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	5	5	0	337	4	121	4
Canada	288	295	6	2 206	107	476	33

1 En raison de la généralisation, trois divisions de recensement de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan figurant en deux parties dans le fichier numérique de limite sont représentés par un seul polygone dans les fichiers numériques cartographiques généralisés.

6.2. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des divisions de recensement a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD, de la façon décrite à la section 2.3 *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des divisions de recensement dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés à la division de recensement correspondant grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

6.2.1. Fichier numérique cartographique généralisé - Méthode de dérivation et usage recommandé

Tel que mentionné à la section 2.3 *Méthodologie,* on a créé une version généralisée du fichier numérique cartographique des divisions de recensement.

Le degré de généralisation a été déterminé par évaluation visuelle du résultat final. L'exercice avait pour but d'enlever les éléments des limites ou des rivages d'une trop grande précision pour la production de cartes à petite échelle, c'est-à-dire des cartes du Canada sur une feuille de papier de 8 ½ X 11 pouces. Les îles côtières et les lacs de moins de 95 kilomètres carrés ont été supprimés.

Ce procédé a fournit trois nouvelles couvertures : les provinces et territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) et les divisions de recensement de 1996. Les trois produits généralisés sont entièrement compatibles les uns avec les autres. Ils procurent une carte réaliste du Canada mais pourraient ne pas convenir à la production de cartes individuelles des provinces.

6.3. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^{MC} EXPORT et MapInfo^{MC}, version 4.0 pour Windows.

Les fichiers des divisions de recensement couvrent la totalité du territoire canadien.

Les fichiers sont nommés GDR_000t.EXT, où «t» désigne le genre de limites et la version. Les couches hydrographiques sont nommées GPRF000t.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

t= A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

C couche de données cartographiques indiquant les lacs et les cours d'eau

F couche de données principale du fichier numérique cartographique généralisé (limites avec les rives)

G couche de données du fichier numérique cartographique généralisé indiquant les lacs et les cours d'eau

Les fichiers ARC/INFO^{MC} EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo^{MC} pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

6.3.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier #[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID [1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
DRnom	46	46	C	-
DRidu	5	5	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

Description des éléments

AREA — superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

PERIMETER — périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier # — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier-ID — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

DRnom — nom de la division de recensement

DRidu — numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la CGT - composé du code de province et du code de division de recensement)

PRidu — numéro d'identité unique de la province ou du territoire

EAU — désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"

SUPERFICIE_M2 — est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés

PERIMETRE_M — est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

6.3.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada	GDR_000B	10 327 202	3 516 251	GPRF00C	13 904 563	6 018 441
Canada (généralisé)	GDR_000F	1 731 295	557 915	GPRF00G	769 830	346 791

7. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement

7.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des subdivisions de recensement (SDR) se compose de 6 468 polygones représentant 5 984 SDR qui couvrent la totalité du territoire canadien. En tout, 241 SDR comptent plus d'une partie.

Le nombre de subdivisions de recensement comptant plusieurs parties est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rivages et des îles côtières.

Le tableau que voici indique le nombre de subdivisions de recensement et de polygones par province ou territoire.

	Fichier numérique des limites			Fichier numérique cartographique		
Province / Territoire	Nombre de SDR	Nombre de polygones	Nombre de SDR en plusieurs parties	Nombre de SDR	Nombre de polygones	Nombre de SDR en plusieurs parties
Terre-Neuve	381	388	7	381	752	65
Île-du-Prince-Édouard	113	114	1	113	131	15
Nouvelle-Écosse	110	121	7	110	213	35
Nouveau-Brunswick	283	294	8	283	348	39
Québec	1 599	1 699	54	1 599	1 968	121
Ontario	947	1 052	48	947	1 280	104
Manitoba	298	364	33	298	364	33
Saskatchewan	970	1 016	23	970	1 016	23
Alberta	467	498	17	467	498	17
Colombie-Britannique	713	819	43	713	1 363	76
Yukon	35	35	0	35	42	1
Territoires du Nord-Ouest	68	68	0	68	398	6
Canada	5 984	6 468	241	5 984	8 373	535

7.2. Comparaison avec le produit de 1991

Le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement de 1996 est cohérent avec le fichier des autres unités géographiques normalisées. Le produit de 1991 n'était cohérent qu'avec les produits relatifs aux limites des divisions de recensement et des provinces. Plus précisément, le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement de 1991 n'était pas cohérent avec les limites des secteurs de recensement et la cohérence avec les fichiers du réseau routier n'était pas garantie. De plus, les points représentatifs d'environ 1 400 secteurs de dénombrement ou côtés d'îlot se retrouvaient dans l'eau après avoir été reportés sur le fichier numérique cartographique de 1991. On a donc rectifié le rivage de 1996 pour que les points représentatifs demeurent sur la terre ferme.

7.3. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des subdivisions de recensement a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD, de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés à la subdivision de recensement correspondante grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

7.3.1. Cohérence avec les autres produits

Le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement a été créé à partir du fichier numérique des limites de secteurs de dénombrement tel qu'il existait en décembre 1996 (se reporter à la section 3.3.1 *Historique*). Par ailleurs les cartes de référence divisions de recensement et des subdivisions de recensement, sont fondées sur le fichier numérique des limites de secteurs de dénombrement de juillet 1996. Quelques corrections ont été apportées aux limites après que les cartes de cette série soient à l'étape finale de l'impression. Les SDR pour lesquelles l'impact des modifications apportées était supérieur à un kilomètre carré sont énumérés ci-après.

Code CGT	Nom et genre de SDR	Code CGT	Nom et genre de SDR
6106097	Fort Smith, Unorganized, UNO	1007029	Plate Cove East, COM
6106016	Hay River, T	3556092	Cochrane, Unorganized, North Part, UNO
6106003	Enterprise, SET	3560050	Fort Albany (Part) 67, R
1213001	St. Mary's, MD	5955025	Hudson's Hope, DM
1213004	Guysborough, MD	5955019	Peace River, Subd. C, SRD
2469802	Akwesasne (partie), R	5953801	Fort George, R
2469075	Dundee, CT	5953023	Prince George, C
3560090	Kenora, Unorganized, UNO	4610043	Cartier, RM
5955812	Ingenika Point, S-E	5947018	Skeena-Queen Charlotte, Subd. A, SRD
5955036	Peace River, Subd. B, SRD	5959806	Fort Nelson 2, R
1007028	Division No. 7, Subd. F, SSUN	5959009	Fort Nelson-Liard, Subd. A, SRD

Les utilisateurs sont priés de consulter le guide de référence des cartes de référence des DR/SDR pour plus de renseignement sur les incohérences entre les fichiers numériques et les cartes de référence.

7.4. Spécification techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^{MC} EXPORT et MapInfo^{MC}, version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement sont des produits standard pour le Canada, les provinces ou les territoires et 43 régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement. Les conventions retenues pour nommer les fichiers disponibles reflètent ces différentes options.

Les fichiers des SDR ont été nommés GSDRnnnt.EXT, où «nnn» correspond au code numérique identifiant la couverture géographique du fichier et «t» désigne le genre de limites utilisées. La couche hydrographique est nommée GPRFnnnC.EXT pour les couvertures nationale et provinciales et GRMRnnnC.EXT pour les régions métopolitaines de recensement et les agglomérations de recensement individuelles. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

nnn = 000 couverture nationale

010 - 061 provinces et territoires

001 - 999 régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement

t= A fichiers numériques des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo[MC] pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

7.4.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-# [1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID [1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
SDRnom	57	57	C	-
SDRgenre	3	3	C	-
SDRidu	7	7	C	-
PRidu	2	2	C	-
RMRidu	3	3	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	-
PERIMETRE_M	8	12	F	-

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

<u>Description des éléments</u>

AREA — superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

PERIMETER — périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier # — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
SDRnom	nom de la subdivision de recensement
SDRgenre	genre de subdivision de recensement (se reporter à l'*Annexe D*)
SDRidu	numéro d'identité unique de la subdivision de recensement (code de la CGT composé du code à deux chiffres de la province, du code à deux chiffres de la division de recensement et du code à trois chiffres de la subdivision de recensement)
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
RMRidu	numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement
EAU	désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"
SUPERFICIE_M2	est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés
PERIMETRE_M	est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

7.4.2. Taille des fichiers

Provinces, Territoires et RMR/AR (avec SR)	Code	Nom de fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Terre-Neuve	10	GSDR010B	2 969 251	1 147 973	GPRE010C	1 141 058	261 169
Île-du-Prince-Édouard	11	GSDR011B	274 320	93 609	GPRF011C	12 788	4 435
Nouvelle-Écosse	12	GSDR012B	876 832	346 818	GPRF012C	355 176	88 293
Nouveau-Brunswick	13	GSDR013B	1 141 170	447 691	GPRF013C	465 837	151 119
Québec	24	GSDR024B	4 744 491	1 836 191	GPRF024C	2 835 786	792 267
Ontario	35	GSDR035B	3 357 266	1 336 963	GPRF035C	3 254 382	836 606
Manitoba	46	GSDR046B	993 962	461 646	GPRF046C	1 473 338	482 065
Saskatchewan	47	GSDR047B	1 856 264	873 838	GPRF047C	682 764	206 970
Alberta	48	GSDR048B	1 675 939	797 731	GPRF048C	898 246	237 775
Colombie-Britannique	59	GSDR059B	4 198 878	1 631 777	GPRF059C	1 960 260	537 887
Territoire du Yukon	60	GSDR060B	126 767	67 123	GPRF060C	251 749	85 295
Territoires du Nord-Ouest	61	GSDR061B	981 072	323 616	GPRF061C	636 773	183 518
Canada	00	GSDR000B	22 586 548	9 049 996	GPRF000C	13 904 563	6 018 441
St. John's	001	GSDR001B	296 798	175 509	GRMR001C	439 891	99 482
Halifax	205	GSDR205B	130 565	55 470	GRMR205C	152 620	59 932
Moncton	305	GSDR305B	36 286	24 981	GRMR305C	66 622	32 333
Saint John	310	GSDR310B	101 912	55 882	GRMR310C	198 090	71 596
Chicoutimi - Jonquière	408	GSDR408B	37 188	15 022	GRMR408C	125 820	81 323
Québec	421	GSDR421B	125 101	61 237	GRMR421C	152 568	101 653
Sherbrooke	433	GSDR433B	43 575	24 700	GRMR433C	18 435	9 605
Trois-Rivières	442	GSDR442B	28 070	9 902	GRMR442C	23 476	12 115
Saint-Jean-sur-Richelieu	459	GSDR459B	20 576	7 981			
Montréal	462	GSDR462B	339 638	146 345	GRMR462C	474 701	313 209
Ottawa - Hull	505	GSDR505B	99 946	58 315	GRMR505C	784 841	360 018
Kingston	521	GSDR521B	45 927	15 611	GRMR521C	25 670	7 632
Belleville	522	GSDR522B	26 407	9 671	GRMR522C	20 446	11 603
Peterborough	529	GSDR529B	47 180	17 070	GRMR529C	46 180	24 965
Oshawa	532	GSDR532B	28 108	8 851	GRMR532C	44 701	23 092
Toronto	535	GSDR535B	188 284	92 261	GRMR535C	325 839	111 458
Hamilton	537	GSDR537B	63 241	22 036	GRMR537C	80 892	25 253
St. Catharines - Niagara	539	GSDR539B	114 080	38 574	GRMR539C	203 174	103 889
Kitchener	541	GSDR541B	25 458	10 541	GRMR541C	101 456	47 456
Brantford	543	GSDR543B	20 897	8 339	GRMR543C	38 977	18 384
Guelph	555	GSDR559B	13 795	5 267	GRMR550C	23 578	13 139
London	555	GSDR559B	61 365	21 755	GRMR555C	125 233	72 869
Windsor	555	GSDR559B	44 781	14 075			
Sarnia	562	GSDR562B	29 742	8 416	GRMR562C	8 609	2 974
Barrie	568	GSDR568B	14 671	5 267	GRMR568C	9 698	5 459
North Bay	575	GSDR575B	38 771	11 565	GRMR575C	92 886	47 144
Sudbury	580	GSDR560B	29 529	10 695	GRMR550C	145 341	53 051
Sault Ste. Marie	580	GSDR590B	56 109	15 738	GRMR590C	67 087	22 431
Thunder Bay	555	GSDR595B	70 103	20 065	GRMR575C	24 319	10 779
Winnipeg	602	GSDR602B	69 682	23 803	GRMR602C	76 348	47 818
Regina	705	GSDR705B	54 793	32 969	GRMR705C	17 050	7 582
Saskatoon	725	GSDR725B	42 768	23 268	GRMR725C	11 325	5 996
Lethbridge	810	GSDR810B	10 262	3 577	GRMR810C	22 822	6 558
Calgary	825	GSDR825B	32 038	12 897	GRMR825C	98 328	42 136
Red Deer	830	GSDR830B	19 442	6 137	GRMR830C	54 835	37 378
Edmonton	835	GSDR835B	139 679	77 952	GRMR835C	56 286	31 359
Kelowna	915	GSDR915B	63 279	23 060	GRMR915C	80 666	44 147
Kamloops	925	GSDR925B	46 409	17 274	GRMR925C	69 612	48 305
Abbotsford	932	GSDR932B	20 396	7 469	GRMR932C	66 688	50 665
Vancouver	933	GSDR933B	223 893	109 927	GRMR933C	389 611	200 133
Victoria	935	GSDR935B	197 027	88 215	GRMR935C	70 215	23 817
Nanaimo	938	GSDR938B	64 218	18 887			
Prince George	970	GSDR970B	10 467	3 577	GRMR970C	40 501	19 845

8. *Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées*

8.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des subdivisions de recensement unifiées (SRU) se compose de 2 654 polygones représentant 2 607 SRU qui couvrent la totalité du territoire canadien. Vingt-cinq SRU comptent plus d'une partie.

Le nombre de subdivisions de recensement unifiées comptant plusieurs parties est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières.

Le tableau que voici indique le nombre de subdivisions de recensement unifiées et de polygones dans chaque province et territoire, pour les deux fichiers.

	Fichier numérique des limites			Fichier numérique cartographique		
Province / territoire	Nombre de SRU	Nombre de polygones	Nombre de SRU en plusieurs parties	Nombre de SRU	Nombre de polygones	Nombre de SRU en plusieurs parties
Terre-Neuve	87	87	0	87	435	48
Île-du-Prince-Édouard	68	68	0	68	85	13
Nouvelle-Écosse	52	52	0	52	144	28
Nouveau-Brunswick	148	148	0	148	200	27
Québec	1 143	1 149	6	1 143	1 422	52
Ontario	518	543	7	518	769	57
Manitoba	128	137	6	128	137	6
Saskatchewan	302	306	3	302	306	3
Alberta	73	74	1	73	74	1
Colombie-Britannique	82	84	2	82	628	25
Territoire du Yukon	1	1	0	1	8	1
Territoires du Nord-Ouest	5	5	0	5	337	4
Canada	2 607	2 654	25	2 607	4 545	265

8.2. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des subdivisions de recensement unifiées a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés à la subdivision de recensement unifiée correspondante grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

8.3. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO[MC] EXPORT et MapInfo[MC], version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées sont des produits standard pour le Canada et les provinces ou les territoires

Les fichiers des SRU sont nommés GSRUnnnt.EXT, où «nnn» correspond au code numérique identifiant la couverture géographique du fichier et «t» désigne le genre de limites utilisées. Les couches hydrographiques sont nommées GPRFnnnt.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

nnn = 000 couverture nationale

010 - 061 provinces et territoires

t= A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

8.3.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-#[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
SRUnom	49	49	C	-
SRUidu	7	7	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

Description des éléments

AREA	superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PERIMETER	périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier #	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
SRUnom	nom de la subdivision de recensement unifiée
SRUidu	numéro d'identité unique de la subdivision de recensement unifiée (se compose du code à deux chiffres qui désigne la province ou le territoire, du code à deux chiffres des divisions de recensement et du code à trois chiffres de la SRU)
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
EAU	désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"
SUPERFICIE_M2	est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés
PERIMETRE_M	est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

8.3.2. Taille des fichiers

Province ou territoire	Code de prov.	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Terre-Neuve	10	GSRU010B	2 379 581	775 846	GPRF010C	1 141 058	261 169
Île-du-Prince-Édouard	11	GSRU011B	198 160	69 113	GPRF011C	12 788	4 435
Nouvelle-Écosse	12	GSRU012B	738 198	324 444	GPRF012C	355 176	88 293
Nouveau-Brunswick	13	GSRU013B	860 615	329 641	GPRF013C	465 837	151 119
Québec	24	GSRU024B	3 758 140	1 440 390	GPRF024C	2 835 786	792 267
Ontario	35	GSRU035B	2 425 265	892 087	GPRF035C	3 254 382	836 606
Manitoba	46	GSRU046B	606 001	339 645	GPRF046C	1 473 338	482 065
Saskatchewan	47	GSRU047B	985 631	490 895	GPRF047C	682 764	206 970
Alberta	48	GSRU048B	983 796	521 012	GPRF048C	898 246	237 775
Colombie-Britannique	59	GSRU059B	3 033 248	1 309 035	GPRF059C	1 960 260	537 887
Territoire du Yukon	60	GSRU060B	80 495	22 396	GPRF060C	251 749	85 295
Territoires du Nord-Ouest	61	GSRU061B	896 287	212 088	GPRF061C	636 773	183 518
Canada	00	GSRU000B	16 337 765	6 505 166	GPRF000C	13 904 563	6 018 441

9. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

9.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (RMR/AR) se compose de 164 polygones représentant 158 régions métropolitaines de recensement et régions d'agglomération ordinaires (RMR/AR) et primaires (RMRP et ARP)

Les données se bornent aux polygones délimitant les RMR/AR et les RMRP/ARP. Les limites provinciales sont aussi indiquées dans les cinq cas exceptionnels où la RMR ou l'AR chevauche deux provinces, c'est-à-dire Campbellton (AR 330), Nouveau-Brunswick / Québec; Pembroke (AR 515), Québec / Ontario; Hawkesbury (AR 502), Québec / Ontario; Lloydminster (AR 840), Saskatchewan / Alberta; et Ottawa - Hull (RMR 505), Québec / Ontario.

Le nombre de RMR, AR, RMRP et ARP en plusieurs parties est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières. Le tableau que voici indique le nombre de RMR/AR et de RMRP/ARP ainsi que le nombre de polygones dans les deux fichiers pour chaque province ou territoire.

	Fichier numérique des limites			Fichier numérique cartographique		
Province / territoire	Nombre de RMR/AR et RMRP/ARP	Nombre de polygones	Nombre de RMR/AR et RMRP/ARP en plusieurs parties	Nombre de RMR/AR et RMRP/ARP	Nombre de polygones	Nombre de RMR/AR et RMRP/ARP en plusieurs parties
Terre-Neuve	6	6	0	6	7	1
Île-du-Prince-Édouard	2	2	0	2	3	1
Nouvelle-Écosse	5	5	0	5	14	3
Nouveau-Brunswick	6*	6	0	6*	7	1
Québec	39*	39	0	39*	246	10
Ontario	52*	53	1	52*	128	13
Manitoba	4	4	0	4	4	0
Saskatchewan	9*	9	0	9*	9	0
Alberta	14*	14	0	14*	14	0
Colombie-Britannique	24	24	0	24	109	6
Territoire du Yukon	1	1	0	1	1	0
Territoires du Nord-Ouest	1	1	0	1	1	0
Canada	158	164	1	158	543	35

Nota: L'astérisque «*» indique qu'au moins une RMR/AR chevauche les limites provinciales. Les chiffres de ces 5 RMR/AR, (énumérés ci-haut), sont comptées dans les deux provinces.

9.2. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD, de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés au code de la RMR/AR ou de la RMRP/ARP correspondante grâce aux liens établis dans la Base des données des attributs géographiques (BDAG).

9.2.1. Cohérence avec les autres produits

Le fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement a été créé à partir du fichier numérique des limites de secteurs de dénombrement tel qu'il existait en décembre 1996 (se reporter à la section 3.3.1 *Historique*). Par ailleurs, les cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement sont fondées sur le fichier numérique des limites de secteurs de dénombrement de juillet 1996. Quelques corrections ont été apportées aux limites après que les cartes de cette série soient à l'étape finale de l'impression. Toutefois il n'y a qu'un seul cas dans la série des cartes de référence RMR/AR/SR où une limite de subdivision de recensement a subi une correction dont l'impact sur la superficie soit supérieur à un kilomètre carré. Il s'agit de la SDR de Prince George (SDRidu 5953023).

Les utilisateurs sont priés de consulter le guide de référence des cartes de référence des RMR/AR/SR pour plus de renseignements sur les incohérences entre les fichiers numériques et les cartes de référence.

9.3. Autres considérations

Lorsqu'on examine les limites dans leur ensemble, on constate que quatre polygones rompent la continuité de la couverture assurée par les polygones. Ces «trous» résultent de la convergence de RMR/AR voisines, combinée à l'exclusion de SDR spécifiques de l'une ou l'autre RMR/AR. Les quatre cas en question sont les suivants :

- SDR 3523001 (Puslinch, TP), entre les RMR de Toronto, Hamilton, et Kitchener et l'AR de Guelph.
- SDR 3543023 (Oro-Medonte, TP), entre la RMR de Toronto et les AR de Barrie, Midland et Orillia.
- SDR 3537014 (Gosfield nord, TP), entre la RMR de Windsor et l'AR de Leamington.
- SDR 5907035 (Summerland, DM), entre les AR de Kelowna et de Penticton.

9.4. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^{MC} EXPORT et MapInfo^{MC}, version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement sont des produits standard pour l'ensemble du Canada.

Les fichiers de limites sont nommés GRMR000t.EXT, où «t» désigne le type de limites utilisées. La couche hydrographique est nommée GRMR000C.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

t= A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

9.4.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-#[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
RMRnom	24	24	C	-
RMRidu	3	3	C	-
RMRgenre	1	1	C	-
RMRPnom	25	25	C	-
RMRPidu	3	3	C	-
RMRPgenre	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	-0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

Description des éléments

AREA — superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

PERIMETER — périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier # — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

nomdufichier-ID — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)

RMRnom — nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement

RMRidu — numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement

RMRgenre — champ à un caractère indiquant s'il s'agit d'une région métropolitaine de recensement unifiée(A) d'une région métropolitaine de recensement (B), d'une agglomération de recensement, unifiée (C) ou d'une agglomération de recensement (D)

RMRPnom — nom de la région métropolitaine de recensement primaire ou de l'agglomération de recensement primaire (s'il y a lieu)

RMRPidu — numéro d'identité unique d'une région métropolitaine de recensement primaire ou d'une agglomération de recensement primaire

RMRPgenre — champ à un caractère indiquant, au besoin, s'il s'agit d'une région métropolitaine de recensement primaire (E) ou d'une agglomération de recensement primaire (F)

PRidu — numéro d'identité unique de la province ou du territoire

9.4.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada	GRMR000B .	3 141 467	956 128	GRMR000C	5 101 318	1 186 013

10. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des secteurs de recensement

10.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des secteurs de recensement se compose de 4 226 polygones représentant 4 223 secteurs de recensement (SR) qui couvrent la totalité des 43 régions métropolitaines de recensement ou agglomérations de recensement (RMR/AR) du Canada divisées en secteurs de recensement. Trois SR comportent plusieurs parties.

Le nombre de secteurs de recensement en plusieurs parties est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières.

Fleuve St-Laurent : La rive du fleuve St-Laurent a remplacé les limites officielles pour la plupart des fichiers numériques cartographiques et le St-Laurent lui-même n'est pas représenté par un polygone sur la couche de données hydrographiques. Le fleuve appartient ainsi au monde "extérieur", tout comme les océans et les grands lacs. Ceci présente une situation particulière pour trois régions métropolitaines de recensement (RMR) de la province de Québec. Le St-Laurent traverse les RMR de Québec, Trois-Rivières et Montréal. En raison de la méthodologie décrite à la section 3, ces trois RMR sont représentées en plusieurs parties (les rives nord et sud du St-Laurent et certaines îles), sans rien autour. Les fichiers provinciaux placent ces trois RMR dans un large contexte. Par contre, les fichiers restreints à la couverture des RMR individuelles semblent "incomplets" sans un polygone pour représenter le St-Laurent. Conséquemment, il a été convenu de traiter le St-Laurent comme un cours d'eau intérieur pour ces trois RMR. Cette décision introduit une différence entre les fichiers nationaux ou provinciaux et les fichiers spécifiques à ces trois RMR en ce qui à trait aux limites et à la couche hydrographique pour les secteurs de dénombrement, les secteurs de recensement et les subdivisions de recensement.

Le tableau que voici indique le nombre de secteurs de recensement et de polygones par RMR/AR dans les deux fichiers. En raison de la situation décrite ci-dessus concernant le traitement spécial du fleuve St-Laurent pour les RMR de Québec, Trois-Rivières et Montréal, le nombre de polygones et de SR en plusieurs parties diffère selon le fichier utilisé. Les renseignements qui figurent au tableau qui suit sont relatifs au fichier national et aux fichiers provinciaux des SR. Les personnes qui utiliseront les couvertures spécifiques à chacune de ces trois régions métropolitaines observeront qu'il n'y aucun secteur de recensement en plusieurs parties lorsque le fleuve St-Laurent est ajouté à la couche de données hydrographiques.

	Fichier numérique des limites			Fichier numérique cartographique		
RMR/AR	Nombre de SR	Nombre de polygones	Nombre de SR en plusieurs parties	Nombre de SR	Nombre de polygones	Nombre de SR en plusieurs parties
St. John's	41	41	0	41	42	1
Halifax	75	75	0	75	82	4
Moncton	24	24	0	24	24	0
Saint John	45	45	0	45	50	2
Chicoutimi - Jonquière	35	35	0	35	35	0
Québec	152	152	0	152	156	2
Sherbrooke	32	32	0	32	32	0
Trois-Rivières	34	34	0	34	41	2
Saint-Jean-sur-Richelieu	35	35	0	35	35	0
Ottawa - Hull (partie du Québec)	51	51	0	51	51	0
Montréal	769	769	0	769	972	69
Ottawa - Hull (partie de l'Ontario)	166	166	0	166	166	0
Kingston	35	35	0	35	38	2
Belleville	35	35	0	35	35	0
Peterborough	23	23	0	23	23	0
Oshawa	49	49	0	49	51	1
Toronto	813	813	0	813	827	4
Hamilton	163	163	0	163	165	2
St. Catharines - Niagara	83	83	0	83	85	2
Kitchener	82	82	0	82	82	0
Brantford	21	21	0	21	21	0
Guelph	21	21	0	21	21	0
London	88	88	0	88	88	0
Windsor	59	59	0	59	62	3
Sarnia	24	24	0	24	29	2
Barrie	24	24	0	24	24	0
North Bay	21	21	0	21	21	0
Sudbury	38	38	0	38	38	0
Sault Ste. Marie	23	24	1	23	36	6
Thunder Bay	31	31	0	31	45	4
Winnipeg	158	158	0	158	158	0
Regina	49	49	0	49	49	0
Saskatoon	50	50	0	50	50	0
Lethbridge	21	21	0	21	21	0
Calgary	153	153	0	153	153	0
Red Deer	16	16	0	16	16	0
Edmonton	196	196	0	196	196	0
Kelowna	27	27	0	27	27	0
Kamloops	25	25	0	25	25	0
Abbotsford	29	29	0	29	29	0
Vancouver	299	300	1	299	340	9
Victoria	65	66	1	65	87	8
Nanaimo	20	20	0	20	27	3
Prince George	23	23	0	23	23	0
Canada	4,223	4,226	3	4,223	4,578	126

10.2. Comparaison avec le produit de 1991

Le fichier numérique cartographique de 1996 diffère considérablement de celui de 1991. En effet, en 1991, toutes les limites avaient été modifiées de manière à suivre les rives indiquées dans le fichier du réseau routier. En 1996, seul le rivage en périphérie du territoire canadien se retrouve dans la couche de données principale. Les rives et les traits hydrographiques supplémentaires forment une couche de données hydrographiques distincte. Les répercussions de cette nouvelle méthode sont les plus manifestes dans la région métropolitaine de recensement d'Ottawa - Hull. L'utilisateur devra afficher la couche de données hydrographiques pour voir la rivière Outaouais qui sépare la partie ontarienne de la partie québécoise de la RMR.

En 1991, le fichier numérique cartographique des SR était le seul produit numérique cartographique reproduisant les rives et les traits hydrographiques du FRR. On s'était servi d'une autre source pour créer les rives des subdivisions et des divisions de recensement. En 1996, tous les produits standard sont cohérents.

10.3. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des secteurs de recensement a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD de 1996, de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des secteurs de recensement dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés au secteur de recensement correspondant grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

10.4. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^MC EXPORT et MapInfo^MC, version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des secteurs de recensement sont des produits standard pour le Canada, les provinces et les 43 RMR/AR divisées en secteurs de recensement.

Les fichiers des SR ont été appelés GSR_nnnt.EXT, où «nnn» correspond au code numérique indiquant la couverture géographique du fichier et où la lettre «t» désigne le genre de limites utilisées. Les couche distinctes des données hydrographiques ont été appelées GPRFnnnC.EXT pour les couvertures nationale et provinciales et GRMRnnnC.EXT pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement individuelles. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

nnn = 000 couverture nationale

010 - 061 provinces et territoires

001 - 999 régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement.

t = A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

10.4.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-# [1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID [1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
SRnom	7	7	C	-
SRidu	10	10	C	-
RMRidu	3	3	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

Description des éléments

AREA	superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PERIMETER	périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier #	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
SRnom	nom numérique du secteur de recensement
SRidu	numéro d'identité unique du secteur de recensement (se compose de RMRidu et de SRnom)
RMRidu	numéro d'identité unique de la RMR/AR
PRidu	numéro d'identité unique de la province
EAU	désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"
SUPERFICIE_M2	est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés
PERIMETRE_M	est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

10.4.2. Taille des fichiers

RMR/AR	Code de RMR/AR	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
St. John's	001	GSR_001B	356 535	146 885	GRMR001C	439 891	99 482
Halifax	205	GSR_205B	260 749	108 379	GRMR205C	152 620	59 932
Moncton	305	GSR_305B	59 531	27 130	GRMR305C	66 622	32 333
Saint John	310	GSR_310B	171 383	59 953	GRMR310C	198 090	71 596
Chicoutimi - Jonquière	408	GSR_408B	89 083	34 083	GRMR408C	125 820	81 323
Québec	421	GSR_421B	290 429	97 658	GRMR421C	152 568	101 653
Sherbrooke	433	GSR_433B	66 609	21 202	GRMR433C	18 435	9 605
Trois-Rivières	442	GSR_442B	62 187	20 232	GRMR442C	23 476	12 115
Saint-Jean-sur-Richelieu	459	GSR_459B	64 965	17 699			
Montréal	462	GSR_462B	1 115 709	310 413	GRMR462C	474 701	313 209
Ottawa - Hull	505	GSR_505B	365 057	108 117	GRMR505C	784 841	360 018
Kingston	521	GSR_521B	81 745	31 011	GRMR521C	25 670	7 632
Belleville	522	GSR_522B	77 661	31 523	GRMR522C	20 446	11 603
Peterborough	529	GSR_529B	58 721	23 007	GRMR529C	46 180	24 965
Oshawa	532	GSR_532B	91 387	29 341	GRMR532C	44 701	23 092
Toronto	535	GSR_535B	1 162 537	295 217	GRMR535C	325 839	111 458
Hamilton	537	GSR_537B	267 541	71 843	GRMR537C	80 892	25 253
St. Catharines - Niagara	539	GSR_539B	230 321	67 123	GRMR539C	203 174	103 889
Kitchener	541	GSR_541B	133 721	38 424	GRMR541C	101 456	47 456
Brantford	543	GSR_543B	46 629	19 369	GRMR543C	38 977	18 384
Guelph	550	GSR_550B	38 695	15 785	GRMR550C	23 578	13 139
London	555	GSR_555B	167 147	45 242	GRMR555C	125 233	72 869
Windsor	559	GSR_559B	108 439	29 099			
Sarnia	562	GSR_562B	50 213	12 794	GRMR562C	8 609	2 974
Barrie	568	GSR_568B	44 991	15 354	GRMR568C	9 698	5 459
North Bay	575	GSR_575B	66 089	21 417	GRMR575C	92 886	47 144
Sudbury	580	GSR_580B	99 547	39 796	GRMR580C	145 341	53 051
Sault Ste. Marie	590	GSR_590B	79 349	19 935	GRMR590C	67 087	22 431
Thunder Bay	595	GSR_595B	106 909	27 831	GRMR595C	24 319	10 779
Winnipeg	602	GSR_602B	265 293	68 124	GRMR602C	76 348	47 818
Regina	705	GSR_705B	96 331	28 317	GRMR705C	17 050	7 582
Saskatoon	725	GSR_725B	85 007	24 248	GRMR725C	11 325	5 996
Lethbridge	810	GSR_810B	39 301	14 761	GRMR810C	22 822	6 558
Calgary	825	GSR_825B	265 759	77 717	GRMR825C	98 328	42 136
Red Deer	830	GSR_830B	61 449	22 306	GRMR830C	54 835	37 378
Edmonton	835	GSR_835B	355 627	111 646	GRMR835C	56 286	31 359
Kelowna	915	GSR_915B	115 225	61 003	GRMR915C	80 666	44 147
Kamloops	925	GSR_925B	79 595	28 181	GRMR925C	69 612	48 305
Abbotsford	932	GSR_932B	75 457	25 729	GRMR932C	66 688	50 665
Vancouver	933	GSR_933B	595 957	162 555	GRMR933C	389 611	200 133
Victoria	935	GSR_935B	264 815	75 341	GRMR935C	70 215	23 817
Nanaimo	938	GSR_938B	102 885	29 070			
Prince George	970	GSR_970B	48 443	18 911	GRMR970C	40 501	19 845
Canada	000	GSR_000B	8 484 067	2 356 439	GSR_000C	4 359 095	988 252

11. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des régions urbaines

11.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des régions urbaines (RU) se compose de 984 polygones représentant les 929 RU du Canada. Seize RU comptent plus d'une partie. La RU de Sechelt, en Colombie-Britannique, constitue un cas extrême avec ses 32 parties. Dans les autres cas, les RU ne comptent que deux ou trois parties.

Les données se restreignent aux polygones délimitant les RU. Les limites provinciales sont indiquées dans cinq cas exceptionnels où la région urbaine chevauche deux provinces, c'est-à-dire : Campbellton (RU 0122), Nouveau-Brunswick / Québec; Flin Flon (RU 0282), Manitoba / Saskatchewan; Hawkesbury (RU 0365), Québec / Ontario; Lloydminster (RU 0478), Saskatchewan / Alberta et Ottawa - Hull (RU 0616), Québec / Ontario.

Le nombre de régions urbaines en plusieurs parties est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières.

Le tableau que voici indique le nombre de régions urbaines et de polygones dans les deux fichiers pour chaque province et territoire.

	Fichier numérique des limites			Fichier numérique cartographique		
Province / territoire	Nombre de RU	Nombre de polygones	Nombre de RU en plusieurs parties	Nombre de RU	Nombre de polygones	Nombre de RU en plusieurs parties
Terre-Neuve	44	44	0	44	46	1
Île-du-Prince-Édouard	7	7	0	7	7	0
Nouvelle-Écosse	38	38	0	38	38	0
Nouveau-Brunswick	38*	39	1	38*	40	2
Québec	228*	232	2	228*	398	11
Ontario	265*	269	4	265*	297	11
Manitoba	43*	45	2	43*	45	2
Saskatchewan	63*	64	1	63*	64	1
Alberta	103*	103	0	103*	103	0
Colombie-Britannique	97	135	6	97	177	10
Yukon	2	2	0	2	2	0
Territoires du Nord-Ouest	6	6	0	6	7	1
Canada	929	984	16	929	1 224	39

Nota: L'astérisque «*» indique qu'au moins une région urbaine chevauche les limites provinciales. Ces 5 RU, (énumérés ci-devant), sont comptées dans les deux provinces.

11.2. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des régions urbaines a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD, de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des régions urbaines dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont

été associés à la région urbaine correspondante grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

11.3. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^MC EXPORT et MapInfo^MC, version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des régions urbaines sont des produits standard pour l'ensemble du Canada.

Les fichiers sont nommés GRU_000t.EXT, où «t» désigne le genre de limites. La couche hydrographique est nommée GRU_000C.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

t= A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

11.3.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur la couche hydrographique distincte.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-#[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
RUnom	32	32	C	-
RUidu	4	4	C	-
RUgenre	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT seulement

Description des éléments

AREA	superficie du polygone - établie par ARC/INFO^MC (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PERIMETER	périmètre du polygone - établi par ARC/INFO^MC (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier #	établi par ARC/INFO^MC aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO^MC aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
RUnom	nom de la région urbaine
RUidu	numéro d'identité unique de la région urbaine
RUgenre	champ à un chiffre précisant le genre de RU 1 Noyau urbain d'une RMR/AR ou d'une RMRP/ARP 2 Banlieue urbaine d'une RMR/AR ou d'une RMRP/ARP 4 Région urbaine en dehors des RMR/AR
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire

11.3.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada	GRU_000B	3 963 512	1 047 034	GRU_000C	2 060 290	780 364

12. Fichier numérique des limites / Fichier numérique cartographique des localités désignées

12.1. Contenu

Le fichier numérique des limites des localités désignées (LD) se compose de 848 polygones représentant les 828 LD du Canada. Dix-sept LD comprennent plus d'une partie.

Le nombre de localités désignées comptant plusieurs parties est plus élevé dans le fichier numérique cartographique en raison de la représentation des rives et des îles côtières.

Le tableau que voici donne le nombre de localités désignées et de polygones dans les deux fichiers pour chaque province et territoire.

	Fichier numérique des limites			Fichier numérique cartographique		
Province / territoire	Nombre de LD	Nombre de polygones	Nombre de LD en plusieurs parties	Nombre de LD	Nombre de polygones	Nombre de LD en plusieurs parties
Terre-Neuve	77	77	0	77	88	8
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	59	59	0	59	59	0
Nouveau-Brunswick	172	173	1	172	174	2
Québec	0	0	0	0	0	0
Ontario	38	42	3	38	55	3
Manitoba	52	58	4	52	58	4
Saskatchewan	166	170	4	166	170	4
Alberta	252	256	4	252	256	4
Colombie-Britannique	12	13	1	12	15	2
Yukon	0	0	0	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0	0	0	0
Canada	828	848	17	828	875	27

12.2. Comparaison avec le produit de 1991

Le concept des localités désignées est nouveau en 1996.

12.3. Qualité des données

Le fichier numérique des limites des localités désignées a été obtenu par agrégation des polygones du fichier numérique des limites des SD, de la façon décrite à la section 2.3, *Méthodologie*. Le fichier numérique cartographique des localités désignées dérive pour sa part du fichier numérique cartographique des SD. Les SD ont été associés à la localité désignée correspondante grâce aux liens établis dans la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

12.3.1. Cohérence avec les autres produits

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des localités désignées illustrent les localités désignées complète. Ceci est cohérent avec les autres produits, à l'exception de GéoRéf qui fait plutôt référence aux parties de localités désignées lorsque celles-ci chevauchent plus d'une subdivision de recensement.

12.4. Spécifications techniques

Les produits du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique sont offerts en deux formats : ARC/INFO^MC EXPORT et MapInfo^MC, version 4.0 pour Windows.

Le fichier numérique des limites et le fichier numérique cartographique des localités désignées sont des produits standard pour l'ensemble du Canada.

Les fichiers sont nommés GLD_000t.EXT, où «t» désigne le genre de limites utilisées. La couche hydrographique est nommée GLD_000C.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

t= A fichier numérique des limites

B couche de données principale du fichier numérique cartographique (limites avec les rives)

Les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

12.4.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur la couche hydrographique distincte.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-#[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
LDnom	68	68	C	-
LDidu	5	5	C	-
LDgenre	3	3	C	-
PRidu	2	2	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO^MC EXPORT seulement

Description des éléments

AREA	superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
PERIMETER	périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier #	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
nomdufichier-ID	établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo)
LDnom	nom de la localité désignée
LDidu	numéro d'identité unique de la localité désignée
LDgenre	champ de trois caractères indiquant le genre de LD LSD Local Service District CFA Class IV Area LSB Local Service Board NCM Northern Community OHM Organized Hamlet UNP Unincorporated Place MET Métis Settlement IST Island Trust
PRidu	numéro d'identité unique de la province ou du territoire
EAU	désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"
SUPERFICIE_M2	est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés
PERIMETRE_M	est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

12.4.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada	GLD_000B	1 806 285	493 033	GLD_000C	160 183	67 076

13. Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996

13.1. Un mot au sujet du produit

Le fichier numérique cartographique (FNC) des régions de tri d'acheminement (RTA) du recensement de 1996 décrit les limites des RTA (trois premiers caractères du code postal) établies selon le code postal mentionné sur le questionnaire du Recensement de 1996. Il permet de placer les RTA déclarées par les répondant au recensement dans un contexte spatial qui pourrait ne pas correspondre à la description de la zone couverte par les RTA selon d'autres sources. Ce produit a été créé dans le seul but d'illustrer les données tirées du Recensement de 1996 et ventilées selon les codes postaux.

Les RTA ont été bâties à partir des secteurs de dénombrement. On a examiné les codes postaux apparaissant sur les questionnaires du recensement afin de déterminer la RTA la plus représentative (dite dominante) pour chacun des secteurs de dénombrement (SD). Les SD dominés par une même RTA ont ensuite été regroupés pour former les limites des RTA.

Étant donné qu'il n'y a pas de couplage précis entre les RTA et les SD, le regroupement des SD permet seulement de situer approximativement les RTA déclarées. Les personnes qui ont déclaré une RTA donnée n'habitent pas nécessairement toutes à l'intérieur du groupe de SD représentant cette RTA et, à l'inverse, certaines personnes qui ont déclaré d'autres RTA peuvent s'y trouver. Chaque RTA du FNC des RTA du recensement de 1996 est jumelé à un indicateur de qualité. Ce dernier fournit une indication de la mesure dans laquelle les limites d'une RTA illustrent le vrai lieu de résidence des personnes qui l'ont déclarée.

On trouvera à la section 13.3, *Qualité des données*, une description des critères qui ont servi à établir les limites des RTA à partir des SD et des précisions importantes sur la qualité des limites.

13.2. Contenu

Le fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996 donne les limites de 1 438 RTA. En tout, les répondants ont mentionné 1 467 RTA, dont 29 trop petites ou trop dispersées pour qu'on puisse les représenter au moyen de la méthode décrite ci-après. Les 1 438 RTA du fichier couvrent la totalité du Canada.

Le tableau qui suit indique le nombre de régions de tri d'acheminement et de polygones selon la région formée par le premier caractère des codes postaux. L'inclusion des îles côtières a entraîné la division d'un grand nombre de RTA en plusieurs parties.

Fichier cartographique numérique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996							
Première lettre de la RTA	Nombre de RTA	Nombre de polygones	Nombre de RTA en plusieurs parties	Première lettre de la RTA	Nombre de RTA	Nombre de polygones	Nombre de RTA en plusieurs parties
A	31	402	14	M	95	129	16
B	58	168	22	N	116	191	27
C	7	22	3	P	55	237	18
E	41	112	15	R	63	78	7
G	120	202	25	S	42	63	13
H	115	196	28	T	136	196	29
J	138	331	49	V	182	793	54
K	81	142	23	X	5	338	4
L	150	213	39	Y	3	11	2
				Canada	**1 438**	**3 824**	**388**

13.3. Restrictions

Les régions de tri d'acheminement qu'on retrouve dans le présent produit correspondent à celles mentionnées par le répondant lors du recensement. Elles ne représentent donc pas toutes les régions de tri d'acheminement officielles au moment du Recensement de 1996 (14 mai 1996). Le code postal fourni par le répondant peut ou non correspondre à celui que la Société canadienne des postes a attribué à son logement. À titre d'exemple, un petit nombre de répondants ont donné le code postal d'une entreprise, sans doute leur adresse au travail.

Le code postal a été retenu s'il apparaissait sur une liste obtenue de la Société canadienne des postes pour mai 1996 et ne se trouvait pas à plus d'une province ou d'un territoire du lieu de résidence habituel du répondant. Ainsi, certains ménages d'une province se retrouvent dans le code postal généralement associé à une autre province.

Le fichier numérique cartographique des RTA a été créé afin de faciliter l'analyse des données du recensement de la population de 1996. Il se pourrait qu'il ne convienne pas à d'autres fins, en particulier si l'utilisateur s'intéresse aux codes postaux d'affaires ou désire y coupler l'information provenant d'autres sources administratives.

Comme c'est le cas pour tous les fichiers numériques cartographiques, les limites des RTA manqueront de précision si on les reproduit à une échelle supérieure à celle de la source utilisée lors de leur création. En particulier, les rivages qui ont été numérisés à l'échelle de 1:2 000 000 (hors des régions couvertes par un Fichier du réseau routier) ne conviennent pas pour la production de cartes à grande échelle.

13.4. Qualité des données

Le présent énoncé sur la qualité des données a pour but d'aider l'utilisateur à déterminer dans quelle mesure les données se prêtent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé sur la qualité des données sont les suivants : historique, précision de localisation, précision des attributs, cohérence logique et intégralité.

13.4.1. Historique

Par historique, on entend la description des documents de référence d'où sont extraites les données ainsi que les méthodes utilisées. L'historique précise la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de produire la version définitive du fichier cartographique numérique.

13.4.1.1. Documents de référence

Le fichier numérique cartographique des RTA du Recensement de 1996 dérive du fichier numérique des limites et du fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement, des chiffres «bruts» et «finaux» du nombre de ménages par secteur de dénombrement et par code postal. Les chiffres «bruts» correspondent à ceux obtenus immédiatement après la saisie des codes postaux à partir des questionnaires du recensement. Les codes postaux ont par la suite fait l'objet d'une série d'opérations qui ont permis d'identifier les réponses erronées ou manquantes et de les remplacer par une réponse valide, jusqu'à obtention des chiffres «finaux». Les chiffres de population et des logements par code postal et par région de tri d'acheminement sont disponibles sur le disque CD-ROM *Chiffres des codes postaux* (n° 92F0086XCB au catalogue). L'utilisateur devrait lire la partie du guide de l'utilisateur du CD-ROM se rapportant à la qualité des données pour en apprendre davantage sur la façon dont les codes postaux ont été confirmés.

La section 3 du présent guide décrit comment les fichiers numériques cartographiques et les fichiers numériques des limites des secteurs de dénombrement ont été créés.

13.4.1.2. Établissement du lien SD - RTA

La présente partie explique de quelle manière une région de tri d'acheminement a été attribuée à chaque secteur de dénombrement canadien. Le regroupement des SD pour établir les limites des RTA suit la méthode décrite à la section 2.3, *Méthodologie*.

Environ 36 % des 46 924 secteurs de dénombrement habités correspondaient à une seule RTA. En restaient donc plus de 30 000 pour lesquels on a dû effectuer un choix entre deux RTA ou plus (jusqu'à 13). De façon générale, la RTA ayant été déclarée au recensement par le plus grand nombre de personnes a été assignée au SD (on dit alors de la RTA qu'elle «domine» le SD). On a appliqué la règle automatisée décrite ci-dessous pour assigner une RTA aux SD non peuplés et à ceux pour lesquels il n'était pas possible de déterminer une RTA dominante (par exemple un secteur de dénombrement comptant 100 ménages , dont 50 on déclarés une RTA et 50 une autre RTA). L'analyse des limites résultantes a entraîné des modifications mineures aux résultats obtenus par le procédé automatique. Ces modifications ont été déterminées sur une base de «cas par cas».

Dominance dans les SD voisins : Il y a 2 437 secteurs de dénombrement inhabités selon le Recensement de 1996. En pareil cas, on a créé une grappe de SD composée du SD auquel on devait attribuer une RTA et des SD adjacents. La RTA rapportée par le plus grand nombre de personnes dans la grappe a été attribuée au SD. On s'est aussi servi de cette règle lorsqu'il n'y avait pas de RTA dominante pour un SD donné.

Cas par cas : Cinquante-six RTA signalées par des répondants n'ont jamais dominé un SD ou une grappe de SD, si bien qu'on n'a pu les délimiter en fonction des deux règles qui précèdent. Vingt-sept ont reçu une RTA après analyse du cas. On a procédé de la sorte en vue d'établir les limites de toutes les RTA pour lesquelles on peut obtenir des données du recensement, c'est-à-dire celles comprenant au moins 100 personnes. Les 29 RTA restantes, signalées lors du recensement, n'apparaissent pas dans le fichier.

L'analyse des limites établies à permis d'observer un grand nombre de RTA représentées en plusieurs parties (polygones non contigus). Ce nombre a été réduit en remplaçant la RTA dominante de certains SD par la RTA dominant la grappe composée des SD voisins (se reporter à *Dominance dans les SD voisins*). Au total, la RTA associée à 586 SD a été modifiée de la sorte. Il s'agit de situations où la fragmentation d'une RTA impliquait de petits SD ou des SD ayant déclarés au moins deux RTA dans des proportions à peu près égales (faible dominance).

Remarque : En raison des échéances, la délimitation préliminaire des RTA a commencé immédiatement après la saisie des données. On a tenu compte de l'incidence des corrections et de l'imputation sur certaines RTA, et procédé aux ajustements nécessaires au moment de la création du produit final.

13.4.2. Précision de localisation

Par cette expression, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'une caractéristique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique.

Le fichier numérique cartographique des RTA du recensement de 1996 a pour but de faciliter l'analyse des données du recensement des RTA. Les limites des RTA établies d'après les SD n'ont pas été comparées aux cartes des RTA disponibles par l'entremise d'autres sources.

En ce qui concerne ce produit, l'emplacement «véritable» d'une RTA correspond à la distribution spatiale des répondants du recensement qui ont mentionné la RTA en question. Le recours aux SD comme «blocs de construction» des RTA permet d'en situer l'emplacement de manière approximative.

On trouvera dans la présente partie deux indicateurs de la qualité des limites : couverture et dominance. Ces indicateurs permettent d'évaluer dans quelle mesure les limites illustrées dans le fichier numérique cartographique des RTA de 1996 indiquent avec précision l'emplacement véritable des personnes qui ont mentionné la RTA.

Avec une délimitation idéale, toutes les personnes mentionnant la RTA se retrouveraient à l'intérieur des limites de la RTA et aucune autre.

La figure ci-dessous montre un cas plus typique, c'est-à-dire où un certain nombre de personnes indiquant une RTA (RTA #1 dans l'exemple) se retrouvent hors des limites établies tandis que quelques personnes ayant mentionné d'autres RTA (2 ou 3 dans l'exemple) se retrouvent à l'intérieur des mêmes limites.

1 4 2 4	1 1 1 1 1 2	2 1 2 2 2 2
2 4 4 4 4	1 1 1 1 1 1	1 1 1 1 2 1
1 1	1 1 3 1 1 1	2 3 2 2 2 2

limites de la RTA #1

limites des neuf SD

Les chiffres sur la figure représentent les RTA signalées par les ménages au recensement (de 1 à 4 dans notre exemple). Cet exemple montre 26 ménages à l'intérieur des limites de la RTA #1 et 21 à l'extérieur.

La *couverture* indique la proportion de personnes signalant une RTA donnée qui se retrouvent dans les limites établies pour cette RTA. Dans notre exemple, la délimitation de la RTA #1 à partir des SD regroupe 23 des 25 personnes mentionnant la RTA #1, ce qui représente une couverture de 92 %.

La *dominance* indique la proportion de personnes vivant à l'intérieur des limites de la RTA établies par les SD qui ont effectivement signalé cette RTA. Dans notre exemple, 23 des 26 personnes habitant dans la RTA #1 ont bien signalé cette RTA, ce qui représente une dominance de 88 %.

Les tableaux que voici donnent la distribution de fréquence des deux indicateurs. Dans les deux cas, la distribution est très concentrée, entre 90 % et 100 %.

Distribution de fréquence de l'indicateur de qualité «couverture»		
Couverture (%)	Nombre de RTA	(%)
aucune limite	29	2.0
0 - 20	2	0.1
20 - 40	3	0.2
40 - 60	21	1.4
60 - 80	48	3.3
80 - 90	96	6.6
90 - 100	1268	86.4

Distribution de fréquence de l'indicateur de qualité «dominance»		
Dominance (%)	Nombre de RTA	(%)
aucune limite	29	2.0
0 - 20	9	0.6
20 - 40	12	0.8
40 - 60	14	1.0
60 - 80	45	3.0
80 - 90	93	6.3
90 - 100	1265	86.2

Aucun de ces deux indicateurs ne permet d'apprécier vraiment la précision de localisation des limites. Ainsi, dans certains cas, les limites pourraient inclure toutes les personnes qui ont mentionné la RTA (couverture de 100 %) mais aussi de nombreux répondants qui ont signalé une autre RTA (faible dominance). De même, une RTA pourrait dominer entièrement dans sa représentation spatiale selon les SD (aucune autre RTA mentionnée) mais plusieurs personnes l'ayant déclarée pourraient ne pas se retrouver à l'intérieur des limites (couverture insuffisante).

Un indicateur de qualité composé a été calculé afin de permettre aux utilisateurs une évaluation globale de la précision de localisation des limites du produit. Le tableau qui suit indique la distribution de fréquence de cet indicateur de qualité composé. On constatera, en l'examinant, que la mesure de la qualité diminue lorsqu'on tient compte des facteurs *couverture* et *dominance*. Malgré cela, la vaste majorité des RTA ont un indicateur de qualité global supérieur à 80 %.

Distribution de fréquence de l'indicateur de qualité composé			
Indicateur combiné (%)	Nombre de RTA	(%)	Cumul (%)
90 - 100	977	66.6	66.6
80 - 90	308	21.0	87.6
60 - 80	83	5.7	93.3
40 - 60	33	2.2	95.5
20 - 40	20	1.4	96.9
0 - 20	17	1.2	98.0
aucune limite	29	2.0	100

L'indicateur de qualité composé de chaque RTA est représenté par une lettre (A, B ou C), utilisée comme attribut des limites dans le fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du Recensement de 1996. En tout, 1 438 RTA ont été délimitées.

Lettre	**Variation de l'indicateur de qualité combiné**
A	supérieur à 90 %, inférieur ou égal à 100%
B	supérieur à 80 %, inférieur ou égal à 90%
C	supérieur à 0 %, inférieur ou égal à 80%

L'utilisateur se montrera très prudent quand il utilise les limites assorties de l'indicateur de qualité «C», car ces dernières ne donnent qu'une idée générale de l'emplacement des personnes signalant la RTA. Les limites pourraient exagérer ou minimiser la véritable distribution spatiale des personnes ayant déclaré la RTA. Le tableau qui suit montre la distribution des RTA selon l'indicateur de qualité composé et le premier caractère de la RTA (permet en général d'identifier une province.

Premier caractère de la RTA - Province ou territoire		Distribution des RTA selon l'indicateur de qualité composé					Distribution des RTA selon l'indicateur de qualité combiné (%)			
		Total	A	B	C	N[1]	A%	B%	C%	N[1]%
A	Terre-Neuve	31	25	4	2		81	13	6	
B	Nouvelle-Écosse	58	36	14	8		62	24	14	
C	Île-du-Prince-Édouard	7	3	3	1		43	43	14	
E	Nouveau-Brunswick	43	22	9	10	2	51	21	23	5
G	Québec	121	91	11	18	1	75	9	15	1
H	Québec	121	82	26	7	6	68	21	6	5
J	Québec	138	120	11	7		87	8	5	
K	Ontario	83	43	24	14	2	52	29	17	2
L	Ontario	155	105	34	11	5	68	22	7	3
M	Ontario	102	72	20	3	7	71	20	3	7
N	Ontario	117	62	37	17	1	53	32	15	1
P	Ontario	55	40	7	8		73	13	15	
R	Manitoba	63	43	9	11		68	14	17	
S	Saskatchewan	42	31	6	5		74	14	12	
T	Alberta	137	85	38	13	1	62	28	9	1
V	Colombie-Britannique	186	109	55	18	4	59	30	10	2
X	Territoire du Yukon	5	5				100			
Y	Territoires du Nord-Ouest	3	3				100			
Canada		**1 467**	**977**	**308**	**153**	**29**	**67**	**21**	**10**	**2**

[1] aucune limite disponible

13.4.3. Cohérence avec d'autres produits

Le fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement est le seul produit de Statistique Canada à donner la distribution spatiale des codes postaux (RTA) utilisés par les répondants du recensement. Ce fichier est totalement cohérent avec les autres produits de la série, hormis les trois fichiers généralisés, car tous les fichiers numériques cartographiques décrits dans le présent guide reposent sur les secteurs de dénombrement. Ce produit est également cohérent avec les fichiers du réseau routier, sous réserve des restrictions mentionnées à la section 3.3.5.

Deux produits de données standard sont disponibles pour les RTA, dans le cadre du Recensement de 1996. La publication *Aperçu national* comprend un tableau indiquant les chiffres de population et des logements des régions de tri d'acheminement mentionnées par les répondants. Le contenu de ce tableau se retrouve aussi sur le CD-

ROM *Chiffres des codes postaux.* Enfin, il est possible d'obtenir les profils démographiques standard par RTA. L'utilisateur pourra procéder à ses propres totalisations, s'il le désire.

13.5. Intégralité

Le fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du Recensement de 1996 contient les limites de 1 438 RTA. En tout, 1 467 RTA ont été signalées par au moins un ménage lors du Recensement de 1996. Seules quatre des 29 RTA non incluses dans le fichier ont été déclarées par au moins 100 personnes, le seuil établi pour la diffusion de la plupart des données du recensement. Ces quatre RTA correspondent à des immeubles d'affaires et la population qui les a déclarées est passablement dispersée.

RTA	Chiffre de population publié	RTA	Chiffre de population publié	RTA	Chiffre de population publié
E2R	11	K1P	74	M5X	11
E7C	30	L4V	69	M7A	11
G1A	19	L5P	3	M7Y	4
H3B	198	L5S	70	N3E	19
H4T	76	L5T	69	T5V	47
H4Y	4	L6E	39	V4G	82
H4Z	12	M5H	103	V6C	158
H5A	2	M5K	26	V7X	17
H5B	2	M5L	12	V7Y	9
K1A	112	M5W	45		

13.6. Spécifications techniques

Le fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement de 1996 est offert en deux formats : ARC/INFO[MC] EXPORT et MapInfo[MC], version 4.0 pour Windows. Il s'agit d'un produit standard pour le Canada qui a pour nom GRTA000B.EXT et la couche de données hydrographiques associée s'appelle GPRF000C.EXT. L'extension (EXT) du fichier varie avec le format.

Les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT ont pour extension E00.

On trouvera quatre fichiers MapInfo[MC] pour Windows à extension différente pour chaque couverture géographique. Il est possible d'accéder directement à ces fichiers (aucune importation nécessaire). Les quatre extensions sont : TAB, DAT, ID et MAP.

13.6.1. Disposition des enregistrements

La table suivante indique le format des éléments (ou attributs) présents sur les fichiers de limites et sur les couches hydrographiques distinctes.

Élément	LARGEUR	EXTRANT	GENRE	DÉCIMALES
AREA[1]	4	12	F	3
PERIMETER[1]	4	12	F	3
nomdufichier-#[1]	4	5	B	0
nomdufichier-ID[1]	4	5	B	0
Éléments des fichiers de limites				
RTA	3	3	C	-
IQ	1	1	C	-
Éléments des couches de données cartographiques pour l'hydrographie				
EAU	1	1	I	-
SUPERFICIE_M2	8	12	F	0
PERIMETRE_M	8	12	F	0

[1] Éléments inclus dans les fichiers ARC/INFO[MC] EXPORT seulement

Description des éléments

AREA — superficie du polygone - établie par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo[MC])

PERIMETER — périmètre du polygone - établi par ARC/INFO[MC] (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo[MC])

nomdufichier # — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo[MC])

nomdufichier-ID — établi par ARC/INFO[MC] aux fins de traitement interne (ne se retrouve pas dans les fichiers MapInfo[MC])

RTA — région de tri d'acheminement (3 premiers caractères du code postal)

IQ — Indicateur de qualité (A, B ou C)

EAU — désigne les polygones d'eau par un "1" et, pour ARC/INFO[MC] seulement, désigne les polygones vides (par exemple une île sur un lac) par un "0"

SUPERFICIE_M2 — est une mesure approximative de la superficie de la nappe d'eau en kilomètres carrés

PERIMETRE_M — est une mesure approximative du périmètre de la nappe d'eau en kilomètres

13.6.2. Taille des fichiers

	Nom du fichier (limites)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo	Nom du fichier (eau)	Taille du fichier ARC/INFO	Taille du fichier MapInfo
Canada	GRTA000B	15 246 156	5 679 500	GPRF000C	13 904 563	6 018 441

14. Glossaire

Le glossaire présente des définitions brèves des termes géographiques et des concepts du recensement. Pour obtenir les définitions complètes ainsi que les notes supplémentaires se rapportant à ces concepts et définitions, consulter le Dictionnaire du recensement de 1996 (n° 92-351-XPF au catalogue).

Agglomération de recensement

Se reporter à la définition de **Région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR), région métropolitaine de recensement unifiée, agglomération de recensement unifiée, région métropolitaine de recensement primaire (RMRP), agglomération de recensement primaire (ARP)**

Carte de référence

Les cartes de référence du recensement indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements figurant sur les cartes de référence sont les limites, le nom et le code des régions géographiques du recensement, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Circonscription électorale fédérale (CÉF)

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire pour lequel les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes (source : *Loi électorale du Canada*, 1990). Selon l'Ordonnance de représentation de 1987, il y a 295 CÉF au Canada et selon l'Ordonnance de représentation de 1996, il y a 301 CÉF au Canada.

Classification géographique type (CGT)

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle des régions géographiques du pays utilisée à Statistique Canada. La CGT fournit des codes numériques uniques pour trois genres de régions géographiques : les ***provinces*** et ***territoires***, les ***divisions de recensement (DR)*** et les ***subdivisions de recensement (SDR).*** Ces trois genres de régions géographiques constituent une structure hiérarchique.

Code géographique

Le code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux intersections consécutives. Un côté d'îlot est également formé lorsque la rue rencontre un autre trait physique visible (comme une voie ferrée, une ligne à haute tension ou une rivière) et lorsque la rue rencontre les limites des ***secteurs de dénombrement***.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de 1996, la date de référence géographique est le **1er janvier 1996.**

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme générique qui désigne les régions géographiques établies en vertu de lois provinciales et qui sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (***subdivision de recensement***) et la ***province***. Il peut s'agir de comtés, de districts régionaux, de municipalités régionales et d'autres genres de régions créées en vertu des lois provinciales.

Les lois provinciales de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ne prévoient pas la création de ces régions administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada en collaboration avec ces provinces, pour la diffusion des données statistiques. Au territoire du Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques renfermant le réseau routier de la plupart des grands centres urbains au Canada. Ils contiennent aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (comme les réseaux hydrographiques, les voies de chemin de fer, les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (par exemple le nom des rues et des cours d'eau, et les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses).

Fichiers numériques cartographiques (FNC)

Les fichiers numériques cartographiques (FNC) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites des régions géographiques de recensement normalisées qui ont été modifiées afin de suivre les rives et inclure des cours d'eau.

Fichiers numériques des limites (FNL)

Les fichiers numériques des limites (FNL) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites officielles des régions géographiques de recensement normalisées. Les limites sont parfois situées au-delà des rives, dans les étendues d'eau.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données. Le service de géocodage de Statistique Canada permet d'apparier les ménages du recensement à de petites unités géographiques. Ce processus permet de produire des totalisations de données du recensement pour des régions géographiques non normalisées, par exemple les circonscriptions électorales provinciales et les districts municipaux, les zones d'aménagement local et les arrondissements scolaires.

Latitude / Longitude

Le système des latitudes et des longitudes est un système de localisation sur la surface terrestre qui tient compte du fait que la terre est ronde. La latitude mesure la distance angulaire vers le nord ou le sud à l'équateur, allant de zéro (0) degré à l'équateur à 90 degrés aux pôles. La longitude correspond à la distance angulaire vers l'ouest ou l'est au méridien d'origine, qui traverse Greenwich, en Angleterre, allant de zéro (0) degré au méridien d'origine à 180 degrés. Pour la masse continentale du Canada, les latitudes varient approximativement entre 42 et 83 degrés au nord de l'équateur, et les longitudes entre 52 et 141 degrés à l'ouest du méridien d'origine. La latitude et la longitude sont souvent appelées «coordonnées géographiques».

La latitude et la longitude sont utiles pour transférer et diffuser des données spatiales numériques, mais les cartes du Canada ne doivent pas être tracées au moyen de ces coordonnées. Celles-ci servent à la diffusion des données des ***fichiers numériques des limites*** (FNL), des ***fichiers numériques cartographiques*** (FNC) et des ***fichiers du réseau routier*** (FRR).

Localité désignée (LD)

Les localités désignées sont des régions créées par les provinces aux fins de la prestation de services et de l'adoption d'ententes financières pour des régions inframunicipales qui sont souvent situées à l'intérieur des territoires non organisés.

Le concept de localité désignée s'applique généralement à de petites collectivités qui peuvent être constituées en vertu d'une loi, mais qui ne respectent pas les critères nécessaires pour être considérées comme des municipalités; il s'agit de régions «inframunicipales» ou non constituées.

Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une ***région métropolitaine de recensement*** (RMR), d'une ***région métropolitaine de recensement primaire*** (RMRP), d'une ***agglomération de recensement*** (AR) ou d'une ***agglomération de recensement primaire*** (ARP).

Le noyau urbain est une grande ***région urbaine*** autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

La banlieue urbaine est la région urbaine située à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain.

La banlieue rurale est le territoire au sein d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

Point représentatif

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire (côté d'îlot) ou d'une entité géographique bidimensionnelle (secteur de dénombrement). L'emplacement du point représentatif indique généralement une concentration de logements ou encore le centre du secteur en question.

Projection cartographique

Le concept de projection cartographique désigne à la fois le processus et le résultat de la représentation, sur une surface plane, de points situés sur une surface sphérique, soit celle de la terre.

Projection conique conforme de Lambert

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle du Canada. Elle permet de représenter de façon précise, sur le plan de l'orientation et de la forme, les régions des latitudes moyennes s'étendant principalement d'est en ouest. Les parallèles de référence situés au 49[e] degré de latitude nord et au 77[e] degré de latitude nord sont le plus souvent utilisés. L'échelle est exacte le long de ces parallèles uniquement.

Province/territoire

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux deux territoires forment l'ensemble du Canada.

Région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR), région métropolitaine de recensement unifiée, agglomération de recensement unifiée, région métropolitaine de recensement primaire (RMRP), agglomération de recensement primaire (ARP)

Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les régions métropolitaines de recensement unifiées, les agglomérations de recensement unifiées, les régions métropolitaines de recensement primaires et les agglomérations de recensement primaires sont délimitées en fonction de la même base conceptuelle. Le concept général qui est appliqué consiste à relier une grande ***région urbaine*** aux ***régions urbaines*** et ***rurales*** adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec cette grande région est élevé. **Région métropolitaine** est un terme général désignant toutes ces régions. Toute région située en dehors d'une région métropolitaine est désignée par le terme **région non métropolitaine**.

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une très grande ***région urbaine*** (appelée ***noyau urbain***) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées ***banlieues urbaines*** et ***rurales***) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Lorsqu'une région devient une RMR, elle le reste même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Toutes les RMR sont divisées en ***secteurs de recensement***. Une RMR peut être unie à des ***agglomérations de recensement*** (AR) adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé ***RMR unifiée;*** la RMR et l'AR ou les AR sont désignées par les termes ***région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)*** et ***agglomérations de recensement primaires (ARP)***. Une RMR ne peut être unie à une autre RMR.

Agglomération de recensement (AR)

Une agglomération de recensement (AR) est composée d'une grande ***région urbaine*** (appelée ***noyau urbain***) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées ***banlieues urbaines*** et ***rurales***) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une AR compte au moins 10 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Cependant, si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Lorsque la population du noyau urbain d'une AR atteint 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, cette AR peut devenir une RMR. Les AR dont le noyau urbain compte au moins 50 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en ***secteurs de recensement***. Les secteurs de recensement sont maintenus même si la population du noyau urbain de l'AR tombe par la suite à moins de 50 000 habitants. Une AR peut être unie à des AR adjacentes s'il y a des liens sociaux et économiques entre elles. Ce nouveau groupe est appelé ***AR unifiée***, et les AR qui le composent sont désignées par le terme ***agglomérations de recensement primaires (ARP)***.

Région métropolitaine de recensement unifiée (RMR unifiée)

Une région métropolitaine de recensement unifiée (RMR unifiée) est un groupe formé d'une ***région métropolitaine de recensement*** (RMR) et de la ou des ***agglomérations de recensement*** (AR) adjacentes ayant des liens sociaux et économiques avec elle. Une RMR et une AR adjacente peuvent être unifiées pour former une seule RMR (RMR unifiée) si le nombre total de navetteurs entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans l'AR. Plusieurs AR peuvent être unifiées à une RMR; chaque combinaison RMR-AR est alors évaluée. Par exemple, la RMR unifiée de Toronto se compose de la RMRP de Toronto et des ARP de Georgina, Milton, Halton Hills, Orangeville et Bradford West Gwillimbury.

Agglomération de recensement unifiée (AR unifiée)

Une agglomération de recensement unifiée (AR unifiée) est un groupe formé d'***agglomérations de recensement*** (AR) adjacentes ayant des liens économiques et sociaux entre elles. Des AR adjacentes sont unifiées pour former une seule AR (AR unifiée) si le nombre total de navetteurs entre elles représente au moins 35 % de la population active occupée demeurant dans la plus petite AR. Plusieurs AR peuvent être unifiées à une AR de plus grande taille; chaque paire d'AR est alors évaluée. Par exemple, l'AR unifiée de Chatham se compose de l'ARP de Chatham et de l'ARP de Wallaceburg.

Région métropolitaine de recensement primaire (RMRP)

Une ***région métropolitaine de recensement*** qui fait partie d'une ***région métropolitaine de recensement unifiée*** est appelée région métropolitaine de recensement primaire (RMRP).

Agglomération de recensement primaire (ARP)

Une ***agglomération de recensement*** qui fait partie d'une ***région métropolitaine de recensement unifiée*** ou d'une ***agglomération de recensement unifiée*** est appelée agglomération de recensement primaire (ARP).

Région rurale

Les régions rurales sont des régions ayant une population clairsemée, situées à l'extérieur des ***régions urbaines***.

Région urbaine (RU)

Les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement précédent. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

Secteur de dénombrement (SD)

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement sont établies. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Secteur de recensement (SR)

Les secteurs de recensement (SR) sont des petites unités géographiques représentant des collectivités urbaines ou rurales créées au sein de ***régions métropolitaines de recensement*** et d'***agglomérations de recensement*** dont le ***noyau urbain*** compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Les SR sont initialement délimités par un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement (SDR)

Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, ce terme désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités à des fins de diffusion des données statistiques.

Subdivision de recensement unifiée (SRU)

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de ***subdivisions de recensement***. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la ***subdivision de recensement*** et la ***division de recensement***.

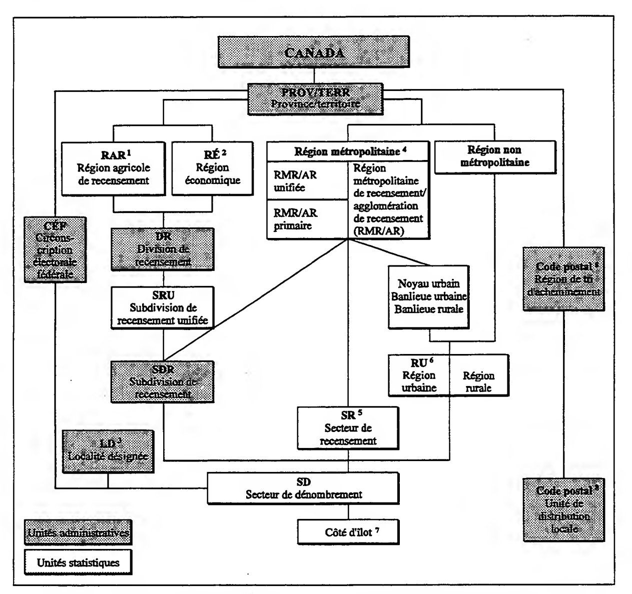
Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques du recensement.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est une méthode mathématique pour spécifier les localisations. Les coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires planes (comme le système universel transverse de Mercator).

Annexe A. Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996



[1] Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont composées de subdivisions de recensement unifiées.
[2] Les régions économiques de l'Ontario sont composées de municipalités (subdivisions de recensement).
[3] Actuellement, il n'y a pas de localité désignée à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Territoire du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
[4] Cinq RMR/AR chevauchent des limites provinciales.
[5] Toutes les RMR, ainsi que les AR dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en secteurs de recensement.
[6] Cinq RU chevauchent des limites provinciales.
[7] Seulement dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier (FRR).
[8] Le code postal est saisi tel qu'il est indiqué par le recensé sur tous les questionnaires de 1996. Même s'il est indiqué et traité comme faisant partie de la hiérarchie géographique, le code postal n'est pas une région géographique et il n'y a aucun lien précis entre les codes postaux et les secteurs de dénombrement.

Annexe B. Liste des SD délimités dans l'eau, des navires et plates-formes pétrolières

SD délimités dans l'eau et présents sur les FNL mais non représentés sur les FNC (14)

10 006 012
10 006 116
10 006 425
10 006 426
10 007 131
13 005 061
13 005 171
24 045 001
35 029 259
35 083 017
35 084 301
59 004 202
59 006 411
61 002 217

SD dans l'eau et présents sur les FNC (7)

24 058 055
35 068 069
46 004 166
46 004 167
59 002 410
59 017 506
59 018 058

SD habités bien que délimités dans l'eau

35 048 071
59 006 469

Plates-formes pétrolières

12 008 018
12 008 019

Navires

10 002 072	24 057 273
10 002 214	24 072 374
10 006 451	35 006 027
10 006 471	35 007 180
11 003 028	35 007 403
12 007 108	35 008 074
12 008 187	35 021 268
12 008 319	35 027 124
13 001 123	35 034 118
13 010 373	35 037 273
13 010 374	35 041 121
24 010 022	35 048 051
24 013 079	35 054 151
24 017 118	35 061 268
24 017 119	35 064 238
24 018 362	35 070 263
24 023 120	35 070 264
24 023 123	35 073 065
24 024 021	35 084 463
24 024 022	35 084 464
24 031 012	59 005 028
24 031 453	59 029 266
24 042 120	59 032 018
24 043 022	59 032 019
24 043 274	59 032 022
24 055 223	

Annexe C. Point représentatif de secteur de dénombrement et «point étiquette» d'ARC/INFO^MC^.

Point représentatif de secteur de dénombrement (SD)

Statistique Canada définit un point à l'intérieur de chaque SD afin de pouvoir y attribuer un ensemble de donnéees à des fins d'extraction, d'analyse ou de cartographie statistique. Ce point s'appelle **point représentatif du SD**. Il se définit par deux valeurs de coordonnées (x, y) qui sont déterminées de la façon suivante:

1. Pour les SD dans les Fichiers du réseau routier (FRR), les points représentatifs sont calculés au moyen d'une méthode automatisée qui situe le point au centre visuel approximatif de la partie des terres du SD. Si un SD se présente en plusieurs parties, le point représentatif est situé, dans la mesure du possible, dans la partie du SD qui compte le plus grand nombre de logements privés occupés selon les chiffres des côtés d'îlot tirés du recensement de 1991. Toutefois, dans certains cas, le point représentatif est situé dans la partie du SD ayant la plus grande ***superficie des terres***.

2. Dans le cas des SD hors FRR, les points représentatifs sont déterminés à l'aide d'une méthode manuelle fondée sur un examen visuel de la disposition des rues et/ou des immeubles sur les cartes de référence de SD. Le point représentatif est situé, dans la mesure du possible, dans un groupement prédominant d'immeubles et/ou de rues. S'il n'y a pas de groupement prédominant, le point est situé entre deux groupements ou plus. S'il n'y a aucun groupement de rues ou d'immeubles, le point représentatif est placé au centre visuel du SD. Si le SD se présente en plusieurs parties, le point est situé dans la partie qui compte le plus de logements. De plus, il est normalement situé dans la partie des terres du SD.

Une vérification topologique automatisée permet de s'assurer que les points représentatifs de SD se situent tous dans les limites du SD approprié. Les point représentatifs ont été déterminés de façon telle qu'ils sont compatibles à 100 % avec les fichiers numériques de limites, c'est-à-dire qu'ils sont situés à l'intérieur du polygone approprié si on les superpose aux limites.

Les coordonnées (x, y) des points représentatifs de SD sont incluses dans GéoRéf, un produit électronique avec données et logiciel. Les points figurent aussi au Fichier de conversion des codes postaux et peuvent être utilisés pour localiser par un point les codes postaux des petits centres urbains et régions rurales.

Point étiquette d'ARC/INFO^MC^

Le système ARC/INFO^MC^ détermine et utilise automatiquement un point à l'intérieur de chaque polygone pour en tracer les attributs (par exemple le code géographique ou le nom). Ce point s'appelle le «point étiquette» d'ARC/INFO et il est situé à un endroit qui convient au placement d'une étiquette ou d'un symbole (approximation du centre visuel).

Dans le Fichier numérique de limites des secteurs de dénombrement, les «points étiquette» d'ARC/INFO^MC^ ont été remplacés par les coordonnées du point représentatif de secteurs de dénombrement. Cette substitution aura un effet au moment de tracer, au moyen du système ARC/INFO^MC^, les régions non couvertes par un fichier du réseau routier, étant donné que l'information sur les attributs risque de ne pas apparaître au centre visuel du polygone comme on s'y attendrait.

Annexe D. Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, 1996

		Total	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	Genre de subdivision de recensement	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
BOR	Borough	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
C	Cité - City	145	3	2	2	7	2	51	5	13	15	43	1	1
CC	Chartered Community	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
CM	County (Municipality)	28	-	-	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-
COM	Community	163	130	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CT	Canton (Municipalité de)	88	-	-	-	-	88	-	-	-	-	-	-	-
CU	Cantons unis (Municipalité de)	8	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-
DM	District Municipality	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-
HAM	Hamlet	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	34
ID	Improvement District	10	-	-	-	-	-	2	-	-	8	-	-	-
IGD	Indian Government District	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-
LGD	Local Government District	21	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-
LOT	Township and Royalty	67	-	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
M	Municipalité	557	-	-	-	-	557	-	-	-	-	-	-	-
MD	Municipal District	49	-	-	12	-	-	-	-	-	37	-	-	-
NH	Northern Hamlet	12	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-
NT	Northern Town	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-
NV	Northern Village	13	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-
P	Paroisse (Municipalité de)	344	-	-	-	-	344	-	-	-	-	-	-	-
PAR	Parish	152	-	-	-	152	-	-	-	-	-	-	-	-
R	Réserve indienne – Indian Reserve	996	1	4	24	19	30	140	77	120	88	487	4	2
RC	Rural Community	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
RGM	Regional Municipality	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RM	Rural Municipality	404	-	-	-	-	-	-	106	298	-	-	-	-
RV	Resort Village	42	-	-	-	-	-	-	-	42	-	-	-	-
S-E	Établissement indien – Indian Settlement	33	-	-	-	-	5	10	4	1	4	3	6	-
SA	Special Area	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
SCM	Subdivision of County Municipality	38	-	-	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SET	Settlement	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	18
SM	Specialized Municipality	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
SRD	Subdivision of Regional District	71	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	-	-
SUN	Subdivision of Unorganized	91	91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SV	Summer Village	54	-	-	-	-	-	-	-	-	54	-	-	-
T	Town	685	156	7	33	28	-	147	36	145	111	14	3	5
TI	Terre inuite	10	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-
TP	Township	468	-	-	-	-	-	468	-	-	-	-	-	-
TR	Terres réservées	9	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-
UNO	Non organisé – Unorganized	152	-	-	-	-	112	20	11	2	-	-	2	5
V	Ville	257	-	-	-	-	257	-	-	-	-	-	-	-
VC	Village cri	8	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-
VK	Village naskapi	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
VL	Village	863	-	-	-	76	154	108	38	322	117	43	4	1
VN	Village nordique	14	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-

Références

Statistique Canada, [1992]
Manuel des politiques, Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie, Statistique Canada, le 7 avril 1992.

Statistique Canada, [1997]
Aperçu national. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 93-357-XPB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-351-XPF au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Classification géographique type, volume I. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 12-571-XPB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
GéoRéf. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92F0085XCB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Chiffres des codes postaux. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92F0086XCB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement. Guide de référence. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92F0092XPB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement. Guide de référence. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92F0089XPB au catalogue.

Statistique Canada, [1997]
Fichiers du réseau routier. Guide de référence. Ottawa: Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92F0024XDF au catalogue.

Statistique Canada, [1996]
Werschler, T 1996. Delineating Census Forward Sortation Area Boundaries Using Data from the 1991 Census of Population and Housing. Document interne (anglais seulement). Section de la recherche, Division de la Géographie.

Produits et services de la géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 1996. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Produits généraux de référence

92F0085XCB GéoRéf

GéoRéf est un puissant outil d'extraction de données et de production de tableaux offert sur CD-ROM qui contient le logiciel et les données. GéoRéf permet à l'utilisateur d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer le code géographique, le nom des régions et les chiffres de population et des logements correspondants. En plus des renseignements sur les régions normalisées du recensement, GéoRéf fournit des données sur la correspondance des secteurs de dénombrement (SD) (des recensements de 1996 et de 1991) ainsi qu'une liste des cartes de référence des SD qui facilite la recherche des cartes de référence des SD appropriées.

Cartes de référence

Les cartes de référence illustrent les régions géographiques du recensement et aident l'utilisateur à repérer les limites, afin d'établir une relation entre les données du recensement et les emplacements physiques réels. Plus de 7 500 cartes de référence couvrent des régions géographiques qui varient en superficie : des secteurs de dénombrement (l'unité de collecte du recensement) aux circonscriptions électorales fédérales (représentées par les députés au Parlement), des secteurs de recensement (quartiers) aux agglomérations de recensement et régions métropolitaines de recensement (grands centres urbains), et des subdivisions de recensement (municipalités) aux divisions de recensement (municipalités régionales de comtés). Les cartes de référence sont offertes séparément ou groupées dans une série de cartes.

92F0087XPB Cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement (CÉF/SD) (Ordonnance de représentation de 1987)

Ces cartes de référence montrent les secteurs de dénombrement du recensement de 1996 selon la circonscription électorale fédérale à laquelle ils appartiennent. Les limites des circonscriptions électorales fédérales sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987 qui était en vigueur le jour du recensement (14 mai 1996). Les cartes des CÉF/SD sont conçues comme outils de référence visant à repérer les limites des SD. Pour être en mesure de déterminer de façon plus précise les limites des SD, l'utilisateur est prié de consulter une des séries plus détaillées de cartes de référence des SD : celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) ou celle des SD des régions rurales (92F0091XPB). Les cartes des CÉF/SD sont reproduites sur demande.

92F0090XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des grands centres urbains

Ces cartes de référence des SD en noir et blanc couvrent les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que les 18 agglomérations de recensement (AR) qui sont incluses dans le Programme des secteurs de recensement. Environ 4 200 cartes (en général, une carte par secteur de recensement) présentent les limites et le code des secteurs de dénombrement ainsi que les réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles. Ces cartes montrent également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales et des RMR ou AR. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire,

soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0088XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des petits centres urbains

Environ 870 cartes de référence couvrent les plus petites municipalités urbaines (subdivisions de recensement) qui ne font pas partie du Programme des secteurs de recensement. Ces cartes indiquent les limites et le code des SD. Les circonscriptions électorales fédérales figurent également sur ces cartes. La taille et l'échelle des cartes varient selon la région couverte. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0091XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des régions rurales

Cette série comprend environ 2 400 cartes qui indiquent les limites et le code des SD des régions rurales du Canada. Sont également indiquées les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes, fondées sur celles de la série nationale topographique de Ressources naturelles Canada, sont à l'échelle de 1/50 000 ou 1/250 000 pour les 10 provinces, de 1/1 000 000 pour le Territoire du Yukon et de 1/4 000 000 pour les Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0089XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) : cartes vendues séparément

Cette série comprend 21 cartes provinciales indiquant les limites, le nom et le code des DR (comme les comtés et les municipalités régionales de comtés) et des SDR (comme les municipalités, villes, villages, autres municipalités locales, cantons et réserves indiennes). Ces cartes sont vendues séparément. Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chaque province est couverte par une à quatre cartes dont les échelles varient entre 1/375 000 et 1/6 000 000. Les cartes ressemblent à celles de 1991 bien qu'elles aient été produites par ordinateur à partir de bases géomatiques. Les renseignements géographiques, notamment les plans d'eau, les routes principales et les voies ferrées, sont tirés de la carte mondiale numérique (CMN).

Nota : Toutes les cartes provinciales font partie de la publication *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Figurent aussi dans cette dernière trois cartes du Canada à l'échelle 1/10 000 000 : une qui montre les divisions de recensement, une autre sur laquelle apparaissent les régions économiques et une troisième qui indique, à l'aide de points, l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

92-354-XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR)

Cette publication comprend les cartes de référence de toutes les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et des AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR). Les cartes indiquent les limites et présentent le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000. La publication comprend aussi une carte du Canada (à l'échelle de 1/10 000 000) indiquant, à l'aide de points, l'emplacement des RMR et des AR pour 1996.

92F0092XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR) : cartes vendues séparément

Des cartes de référence pour les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et les AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR) sont disponibles séparément. Elles indiquent les limites et le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000.

Nota : Toutes les cartes font partie des cartes de référence de la publication *Régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement* (n° 92-354-XPB au catalogue).

Chiffres de population et des logements

Les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 sont disponibles en formats variés et à plusieurs niveaux géographiques. En plus de la publication et du disque CD-ROM décrits ci-dessous, les chiffres de population et des logements sont aussi disponibles dans GéoRéf (92F0085XCB) et dans le Fichier de données des côtés d'îlot (92F0026XDB).

93-357-XPB Chiffres de population et des logements — Un aperçu national

Cette publication donne les chiffres de population et des logements établis par le Recensement du Canada de 1996. Les niveaux géographiques couverts sont les provinces et les territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987), les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les localités désignées, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, les régions urbaines et les régions rurales. Les limites géographiques de ces régions sont celles qui étaient en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du Recensement du Canada de 1996). La publication comprend aussi les chiffres de population et des logements pour les régions de tri d'acheminement qui sont déterminées par les trois premiers caractères du code postal déclarés par les recensés le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Il s'agit d'un nouveau produit pour 1996. Il renferme les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères fourni par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, la région de tri d'acheminement (RTA — les trois premiers caractères du code postal), la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel compatible Windows^MD qui permet à l'utilisateur d'exécuter des manipulations de données simples comme chercher l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, importer des groupes de codes postaux pour lesquels il veut

obtenir les chiffres, et exporter des groupes de codes postaux. De la documentation d'accompagnement et d'autres documents sont présentés sous forme électronique sur le CD-ROM.

Fichiers numériques des limites et fichiers numériques cartographiques

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites officielles en vigueur lors de la collecte de données du recensement de 1996 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les plans d'eau. Ces limites ont été modifiées dans les fichiers numériques cartographiques (FNC) pour suivre le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. Les FNC incluent aussi une deuxième couche cartographique représentant les lacs et certains cours d'eau et estuaires. Cette couche «d'eau» fournit des repères additionnels utiles pour la cartographie ou la simple représentation des limites. Les FNC permettent de créer des cartes thématiques et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) ou de tout autre logiciel cartographique disponible sur le marché. Les FNL peuvent ne pas convenir aux fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral réel soit représenté. Les FNC sont offerts sous forme d'ensembles standard et sont vendus aux prix standard alors que les FNL sont disponibles sur demande aux mêmes prix.

92F0029XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des provinces et territoires

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des provinces et territoires font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les limites des provinces et territoires ont été normalisées de façon à répondre aux exigences de la plupart des progiciels cartographiques de poste de travail. Par conséquent, ce produit n'est pas conforme aux autres produits de la série. Le FNC des provinces et territoires est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0030XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) ont été créés en agrégeant les limites des secteurs de dénombrement (SD) du recensement de 1996. Ces deux fichiers peuvent différer légèrement du FNL fondé sur les SD de 1991 (92F0070XDB). Le FNC des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) est un nouveau produit disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes aux autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale du FNC pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des CÉF sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0031XDF Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) indique les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) selon l'Ordonnance de représentation de 1996. Comme il ne porte pas sur un niveau géographique normalisé pour le recensement de 1996, ce fichier cartographique a été créé selon une méthode différente et n'est donc pas conforme aux autres fichiers de la série. L'utilisateur doit prendre note que les limites des CÉF utilisées pour la tenue du recensement de 1996 étaient fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987. L'Ordonnance de représentation de 1996, adoptée le 8 janvier 1996, entre en vigueur au moment de la première dissolution du Parlement se produisant au

moins un an après son adoption. Le FNC des CÉF (Ordonnance de représentation de 1996) est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0032XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des divisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des divisions de recensement (DR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Deux versions du FNC des DR sont disponibles. Le FNC des divisions de recensement est disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes à celles de tous les autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des DR sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0033XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement unifiées font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des subdivisions de recensement unifiées est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0034XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement (SDR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des SDR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement.

92F0035XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) de 1996 font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RMR et AR est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0036XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de recensement

L'utilisateur du Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de recensement (SR) de 1991 remarquera une grande différence entre le produit de 1991 et celui de 1996. En 1991, les limites et les plans d'eau étaient intégrés sur une seule couche cartographique. Les limites de 1996 suivent le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. L'utilisateur peut distinguer les autres rives (plans d'eau intérieurs) en superposant la couche «hydrographique» distincte. Le FNC des SR de 1996 est conforme à tous les autres niveaux géographiques normalisés. Ce n'était pas le cas en 1991. Le FNC des SR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en SR.

92F0037XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions urbaines

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions urbaines (RU) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RU est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0038XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des localités désignées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des localités désignées (LD) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les LD forment un nouveau niveau de régions géographiques normalisées pour le recensement de 1996. Le FNC des LD est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0039XDF Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions de tri d'acheminement (RTA) du recensement de 1996 décrit les limites des RTA établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. En procédant à l'analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement. Le FNC des RTA du recensement de 1996 est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0040XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de dénombrement (SD) est offert pour la première fois. En 1991, seul le Fichier numérique des limites (FNL) des SD était disponible. Le FNC des SD est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

Fichiers numériques des rues

La Division de la géographie s'occupe de garder à jour une base de données du réseau routier des plus grands centres urbains du Canada. Bien que cette base de données s'applique à moins de 1 % de la superficie des terres du Canada, elle représente 62 % de la population totale du Canada. Plusieurs produits proviennent de cette base de données, notamment les fichiers du réseau routier (très détaillés), les Fichiers schématiques du réseau routier (moins détaillés) et le Fichier de données des côtés d'îlot.

92F0024XDF Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques représentant le réseau des rues de la plupart des grands centres urbains du Canada. Ces fichiers renferment aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (tels que l'hydrographie, les voies ferrées et les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (comme le nom des rues et des traits hydrographiques ainsi que les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les rues et les adresses sont mises à jour d'après les données recueillies le 14 mai 1996, jour du recensement. Utilisés avec le logiciel approprié de l'utilisateur, les FRR peuvent servir à la préparation d'itinéraires, à la planification des services de livraison et à la production de cartes. Les FRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour

le Canada, les provinces (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0025XDF Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR)

Les fichiers schématiques du réseau routier (FSRR) sont des fichiers du réseau routier élagués qui comprennent des traits de référence cartographique tels que les principales rues (avec le nom des rues, mais pas les tranches d'adresses) et certaines voies ferrées qui servent à établir les limites des secteurs de recensement. Les FSRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0026XDB Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI)

Le Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI) renferme les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 pour les côtés d'îlot des centres urbains inclus dans les fichiers du réseau routier (92F0024XDF). Par côté d'îlot, on entend généralement un côté de rue situé entre deux intersections consécutives; il s'agit en outre de la plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Le FDCI permet aussi, grâce à des codes géographiques, de relier le côté d'îlot à tous les autres niveaux géographiques normalisés (secteurs de dénombrement et niveaux supérieurs). Ce fichier contient le nom des rues avec les tranches d'adresses correspondantes ainsi que les coordonnées d'un point représentant le centre approximatif de chaque côté d'îlot. Les FDCI sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les grands centres urbains.

Produits basés sur les codes postaux

Les produits basés sur les codes postaux décrits ci-dessous sont fondés sur les codes postaux obtenus régulièrement auprès de la Société canadienne des postes. Deux autres produits décrits ci-dessus, Chiffres des codes postaux (92F0086XCB) et Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996 (92F0039XDF), sont basés sur les codes postaux inscrits par les recensés sur les questionnaires du recensement.

92F0027XDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP)

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces et territoires et les grands centres urbains.

92F0027UDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP) — Mise à jour

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent de nouveaux codes postaux entrant en vigueur à compter du mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur depuis le mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCCP (92F0027XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour au tarif des mises à jour. Les abonnés aux mises à jour du FCCP profitent d'un rabais additionnel sur les mises à jour. Selon les conditions d'abonnement, ils devront payer à l'avance au moins un fichier mis à

jour par année jusqu'à ce que le FCCP du recensement de 2001 soit diffusé. Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions — (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon).

92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) — Mise à jour

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCPCÉF (92F0028XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour aux tarifs des mises à jour. Ces dernières sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions —provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon.

Services

97C0005 Service de géocodage

Le service de géocodage permet à l'utilisateur de définir lui-même les régions géographiques (régions définies par l'utilisateur ou agrégations de régions géographiques normalisées du recensement) pour lesquelles il veut obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir de l'agrégation de côtés d'îlot des grands centres urbains couverts par les Fichiers du réseau routier ainsi que de l'agrégation de secteurs de dénombrement des petits centres urbains et des régions rurales. L'utilisateur est donc en mesure d'obtenir des données du recensement pour toutes ces régions personnalisées. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.

97C0006 Services géographiques personnalisés

Si les produits géographiques normalisés ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, ce dernier peut faire appel aux Services géographiques personnalisés, lesquels élaborent, selon les demandes spéciales, des produits géographiques non normalisés. L'utilisateur peut obtenir les fichiers numériques cartographiques sous une autre forme et des extractions particulières de données ainsi que des manipulations ou regroupements de données

spéciales provenant de l'un des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, des attributs, des limites et du réseau routier). L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la nature et de la complexité de la demande.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et d'autres cartes personnalisées peuvent être produites en réponse à une demande spéciale. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.

Entente de licence pour l'utilisation restreinte d'un produit de données

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «l'utilisateur») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente.

Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s). Ce produit de données peut être utilisé uniquement par vous ou à l'intérieur de votre organisme, selon le cas. Aucune partie de ce produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente ne doit être vendu, loué, donné à bail, prêté, accordé en vertu d'une sous-licence, ni transféré à une autre personne ou un autre organisme. L'utilisateur ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit, ou service, de données à des fins de diffusion ou de mise en marché, sans une autorisation permettant d'en faire ainsi. L'utilisateur ne peut ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit le logiciel qui fait partie de ce produit de données, si tel est le cas.

L'utilisateur ne peut transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plusieurs utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.

Ce produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents ou de tout autre dommage quelle qu'en soit la cause.

La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si l'utilisateur ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, l'utilisateur doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada, ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

Il VOUS INCOMBE de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente.

TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

Services de concession des droits de licence   Tél.: (613) 951-8211

Division de la commercialisation   Téléc.: (613) 951-1134

Statistique Canada

Ottawa (Ontario)

Révisée le 11 décembre 1996

